

ÉCONOMIE

LE DEVOIR, LE MERCREDI 5 AOÛT 1998

AFFAIRES

Tire-t-on sur la bonne cible?

Les relationnistes et spécialistes de la profession continuent encore de s'entredéchirer, en public, sur ce que certains appellent l'«affaire Churchill Falls». Encore hier, cinq mois après cette fameuse conférence de presse du 9 mars, on continuait de lancer des flèches en direction du cabinet National. Mais vise-t-on réellement la bonne cible?

Un rapport commandé par Hydro-Québec à une firme de vérificateurs indépendants est pourtant sans équivoque: «[...] le programme de communication à l'appui du projet Churchill Falls respecte de bonnes pratiques commerciales et est supporté par des documents probants». A moins que l'on ne puisse se fier à l'intégrité de Coopers & Lybrand... S'il n'y a donc pas de problème de facturation, le problème serait donc la facture associée à l'opération. Si tel est le cas, les spécialistes en relations publiques — qui aiment s'autoflageller dans les pages d'opinion des médias en s'attaquant à un confrère qui a le malheur d'être la plus grosse firme de relations publiques au Canada — ne devraient-ils pas, plutôt, s'en prendre à celui qui a accordé le mandat et qui a signé les chèques?

Ce serait, bien sûr, trop dangereux de critiquer ou de contester la décision d'un gouvernement qui, avec ses institutions, est le principal donneur d'ordres dans le domaine. Surtout que n'importe quel cabinet aurait aimé décrocher le contrat de Churchill Falls. Et que le gouvernement a déjà fait son mea-culpa.

Il est rare de voir, ainsi, des relationnistes ou des spécialistes de la profession s'autocritiquer de la sorte, sur le dos d'un membre de la profession. Les remises en question sont toujours saines, dans la mesure où elles sont constructives. Et dans la mesure où il y a matière à remise en question. Dans le dossier Churchill Falls, le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, a justement appelé cette vérification indépendante pour faire la lumière sur la facturation et, donc, sur les honoraires versés. Le rapport est sorti.

En résumé, Coopers & Lybrand conclut que:

- les dossiers de facturation internes comprennent le détail des honoraires, tant pour ce qui a trait aux heures qu'en ce qui concerne le travail effectué;
- les heures facturées à Hydro-Québec correspondent aux heures travaillées par les conseillers;
- les taux facturés à Hydro-Québec sont comparables aux taux de facturation pour d'autres dossiers comparables;
- les taux facturés sont comparables aux taux de facturation d'autres firmes de relations publiques au Canada;
- les débours et les dépenses facturés sont appuyés par des pièces justificatives adéquates et sont de nature courante pour des dossiers comparables;
- l'embauche de National respecte la directive corporative d'Hydro-Québec.

Autre élément intéressant à dégager du rapport: «Nous avons également noté qu'aucune commission n'a été prélevée sur la collaboration confiée à Avionair et à Force Multimédia» (deux autres fournisseurs dans l'opération). Et les coûts facturés par ces autres fournisseurs «sont comparables aux coûts habituellement facturés à Hydro-Québec ou à d'autres clients pour des services ou produits comparables».

Pas de fausse facturation, ni de commission versée à des sous-traitants. Les pièces justificatives étaient détaillées, et les débours sont de nature courante pour des dossiers comparables. Et les taux facturés sont comparables aux taux de facturation d'autres firmes de relations publiques au Canada.

Pourquoi, donc, poursuivre le débat? «Parce que le rapport de Coopers & Lybrand, c'est la partie compta. Ce que l'opinion publique retient, c'est qu'il y a quelque chose qui a coûté cher et qui n'a rien donné», a lancé Yves Dupré, président du Groupe BDDS, principal concurrent et compétiteur de National dans la course aux mandats, dont celui d'Hydro. Voilà donc pour la partie visible, et contestée, de l'opération. Quant au reste... Quant aux frais totaux de 1,4 million (dont 721 000 \$ à National) versés par trois gouvernements et deux entreprises de services publics dans cette vaste opération ayant mené à l'annonce d'un projet de 11,8 milliards, ils sont «de nature courante pour des dossiers comparables», a indiqué Coopers & Lybrand. Tout au plus peut-on et devrait-on, comme l'a fait Bernard Dagenais, professeur de relations publiques à l'Université Laval, et comme l'a fait l'opposition libérale avant lui, se questionner sur la nature du mandat. «Faire parler de l'entente historique? Ou tout simplement chercher de la visibilité pour un premier ministre en mal de votes?», s'est demandé M. Dagenais.

Selon la réponse à ces questions, il y en aurait qui se seraient offusqués si le gouvernement du Québec avait fait appel aux fonds d'Hydro-Québec pour financer l'opération. D'autres se seraient même demandé comment il se faisait qu'Hydro retienne, dans son département des Communications, tout le personnel et les ressources nécessaires à l'exécution d'un mandat de cette taille, non récurrent. On ne s'en sort pas?

Quant aux résultats de l'opération, et malgré les mises en garde formulées par National à son client face à la possibilité que des opposants sautent sur l'occasion pour manifester leurs revendications, on les connaît. Cet échec faisait donc partie du risque de l'opération. Et ici, le premier ministre a eu la modestie et l'honnêteté de prendre, seul, tout le blâme de l'«affaire Churchill Falls».

Le sujet ne devrait-il pas être clos?

NDLR: L'auteur de ces lignes a, il y a près de six ans, travaillé neuf mois chez National.



Gérard Bérubé

L'économie mondiale vit à l'heure des grandes alliances

Le mariage est à la mode chez les géants

MARTINE ORANGE
LE MONDE

Les alliances se multiplient entre les plus grandes entreprises. L'euphorie boursière facilite les noces de papier, par échange d'actions. Aux États-Unis, le montant des rapprochements a atteint près de 233 milliards de dollars au premier semestre.

Fusion entre Daimler-Benz et Chrysler, mariage des activités internationales d'AT&T et BT, rapprochement entre Travelers et Citicorp... une véritable fièvre d'alliances s'est emparée des groupes internationaux. Le lundi 3 août encore, le groupe de distribution Albertson's annonçait l'acquisition, pour 17,5 milliards, de son concurrent American Stores. De la finance à l'acier en passant par les télécommunications, la pharmacie ou l'agroalimentaire, tous les secteurs succombent aux délices des rapprochements. Les quelques groupes qui n'ont pas encore franchi le pas recherchent activement dans le monde entier le partenaire idéal pour convoier.

Cette effervescence, particulièrement sensible aux États-Unis, amène des records de transactions. Selon le cabinet Securities Data, le montant des opérations de fusions-acquisitions aux États-Unis s'est élevé au premier semestre de 1998 à 931 milliards de



En décidant de fusionner avec Chrysler, l'allemand Daimler-Benz devient le cinquième groupe automobile mondial et surtout le premier européen à disposer d'une réelle base sur le continent nord-américain.

dollars américains, soit presque autant que la totalité des transactions en 1997. De son côté, le cabinet d'audit KPMG relève que les seules opérations transfrontalières ont atteint 220,6 milliards, en hausse de 53 % par rapport à la même période de 1997.

Si les concentrations rythment depuis longtemps la vie économique, de nouvelles tendances se font jour dans

la frénésie actuelle. À côté des opérations de rachats traditionnels apparaissent des fusions beaucoup plus équilibrées. À l'instar des assureurs britanniques Commercial Union et General Accident, de plus en plus de groupes de taille équivalente, souvent concurrents, choisissent de se rapprocher.

Alliances négociées

Ces mariages entre groupes égaux tranchent par rapport aux grandes opérations des années 80. Plus question d'attaques boursières, de chevaliers blancs, de rachats à la hussarde. Ce sont les États-majors des groupes qui discutent de leur fusion et en établissent les modalités. L'alliance, aux États-Unis, entre la banque Citicorp et le groupe financier Travelers pour créer le premier «supermarché mondial» de la finance s'est ainsi négociée en quelques semaines, dans le plus grand secret, sans banque d'affaires, entre les présidents des deux groupes.

Ces rapprochements sont d'autant plus aisés à nouer que ce sont des mariages de papier. Les fusions ne se payent plus jamais en argent mais en actions. Grâce à l'embellie des Bourses de part et d'autre de l'Atlantique, les groupes peuvent proposer des valorisations extrêmement flatteuses. Alors que le rachat, pour 26,5 milliards, du groupe alimentaire Nabisco par le groupe financier KKR en 1988 était resté la transaction financière la plus importante jusqu'en 1996, les records, désormais, ne cessent d'être pulvérisés. L'opération entre Travelers et Citicorp a atteint 82 milliards, celle entre BankAmerica et Nations Bank, 63 milliards et celle entre SBC communications et Ameritech, 60 milliards.

Pas toujours comme prévu

Les groupes n'hésitent pas à se lancer dans ces opérations «mammouth», car elles leur paraissent peu risquées. Payées par échange d'actions, elles n'imposent ni endettement, ni prime de contrôle, ni survaleur. Débarassées de tous les inconvénients des grandes fusions, les sociétés pensent en récolter tous les avantages. L'alliance doit leur permettre d'acquiescer très vite la taille mondiale que ni le rachat de concurrents plus petits ni la croissance interne ne leur auraient permis d'obtenir avant longtemps. En décidant de fusionner avec Chrysler, l'allemand Daimler-Benz devient le cinquième groupe automobile mondial et surtout le premier européen à disposer d'une réelle base sur le continent nord-américain.

La constitution d'ensembles plus vastes rend possibles de plus grandes économies d'échelle, la mise en œuvre des synergies et une meilleure utilisation

des ressources financières. À chaque annonce, les partenaires ne manquent jamais d'annoncer d'importantes réductions de coûts, souvent proches de plusieurs milliards de dollars, liées à leur rapprochement. L'argument plaît beaucoup aux actionnaires, toujours très sensibles à la croissance bénéficiaire des entreprises.

Dans la réalité, les économies promises ne se trouvent pas toujours aussi facilement que prévu.

Les groupes papeteriers américains Kimberly-Clark (Kleenex) et Scott pensaient réaliser plus de deux milliards de dollars de réduction de coût à la suite de leur mariage en 1995. Deux ans plus tard, la direction devait lancer un nouveau plan de restructuration, les complémentarités espérées n'étant pas au rendez-vous.

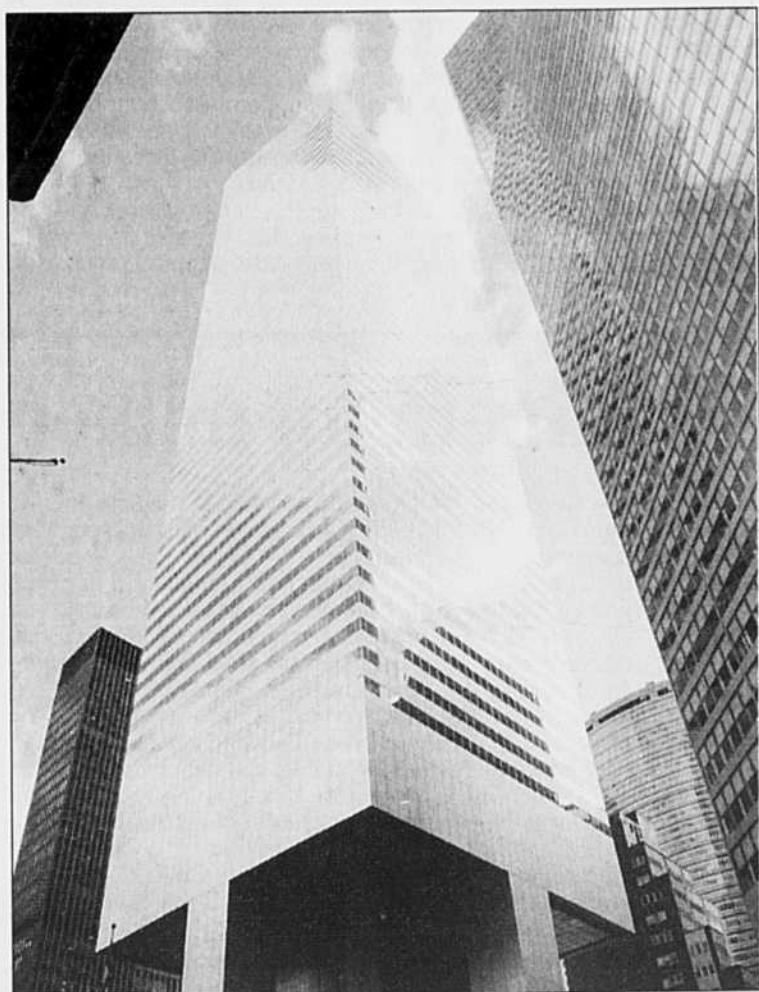
Dans l'euphorie des préparatifs, les États-majors passent souvent sous silence tous les écueils qui pourraient surgir du rapprochement: chacun espère dans son for intérieur obtenir la conduite du nouvel ensemble. Une fois le mariage annoncé, les problèmes de partage de pouvoir surgissent. Les groupes pharmaceutiques Glaxo et SmithKline Beecham ont dû renoncer au printemps à leur fusion de 108 milliards, faute de trouver une entente entre les États-majors. Le rapprochement entre les sidérurgistes allemands Thyssen et Krupp faillit, lui aussi, capoter à la suite de désaccords entre les deux patrons.

L'opposition des États

Un autre obstacle est en train de se dresser sur le chemin des mégafusions: l'opposition des États. Les gouvernements qui avaient laissé se constituer, ces dernières années, de très grands groupes, sans dire mot, sont moins enclins à voir se créer des ensembles qui pourraient carteliser les marchés. Sous la pression du Pentagone et de la commission antitrust, les groupes de défense américains Lockheed et Northrop ont dû abandonner leur fusion. De même, le rapprochement, présenté fin juillet, entre GTE et Bell Atlantic, deux des grands opérateurs régionaux de téléphone aux États-Unis, pourrait être menacé par les autorités gouvernementales.

En Europe, la Commission européenne se montre aussi beaucoup plus vigilante. Sa demande d'importants désinvestissements a été en partie à l'origine de l'échec du mariage entre les groupes d'édition Reed Elsevier et Walters. Elle vient d'ouvrir aussi une enquête sur la fusion entre les papeteriers suédois Stora et finlandais Enso, qui leur donnerait un monopole sur certaines productions papeterières en Europe.

Fusion	secteur	montant (milliards US)	date
Citicorp-Travelers	finance	81,9	6 avril 98
Bank America-Nations Bank	finance	63	13 avril 98
SBC Communications-Ameritech	télécoms	60	11 mai 98
A&T-TCI	télécoms	48	26 juin 98
WorldCom-MCI	télécoms	37	10 nov. 97
Daimler Benz-Chrysler	automobile	35	7 mai 98
Mitsubishi Bank-Bank of Tokyo	finance	33,8	avril 96
Ciba Geigy-Sandoz	pharmacie	30,1	7 mars 96
KKR-RJR Nabisco	agro-alimentaire	26,4	octobre
88Mitsui Bank-Taiyo Kobe Bank	finance	23	avril 1989



L'alliance entre la banque Citicorp et le groupe financier Travelers pour créer le premier «supermarché mondial» de la finance s'est négociée en quelques semaines, dans le plus grand secret.

Publié le samedi 22 août 1998

SPÉCIAL

Rentrée

Culturelle

Tombée publicitaire le vendredi 14 août 1998

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Salaires dans la fonction publique

Des rajustements pour 75 % des employés

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Près de 75 % des employés de l'administration québécoise ont obtenu entre 1989 et 1996 des rajustements salariaux totalisant 2,6 milliards de dollars, soit un taux de rajustement global de 3,8 %, révèle une étude de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR) rendue publique hier.

Ces rajustements salariaux, précisons-le, ne sont pas liés à la question de l'équité salariale (entre des emplois à prédominance féminine et masculine) qui a largement défrayé les manchettes la semaine dernière.

Ce programme visait en fait à équilibrer les salaires de l'ensemble des emplois de l'administration québécoise (les sous-secteurs de la fonction publique, de l'éducation et de la santé et des services sociaux), précise l'IRIR, un organisme indépendant fondé en 1985 et dont la mission est d'informer la population à propos de la rémunération des salariés québécois.

Des 239 728 employés dont la rémunération a été analysée par les auteurs de l'étude, 184 138 ont obtenu des rajustements. L'étude, qui a été réalisée en collaboration avec des représentants des parties patronale et syndicale de l'administration québécoise, indique que de tous les sous-secteurs, c'est celui de la santé et des services sociaux qui présente le taux

de rajustement salarial moyen le plus élevé, soit 4,6 %.

Dans ce sous-secteur, ce sont les infirmières et les auxiliaires infirmières qui ont remporté la palme en obtenant des rajustements respectifs de 6,5 % et de 6,8 %. Les deux tiers des employés de ce sous-secteur ont obtenu une augmentation de salaire.

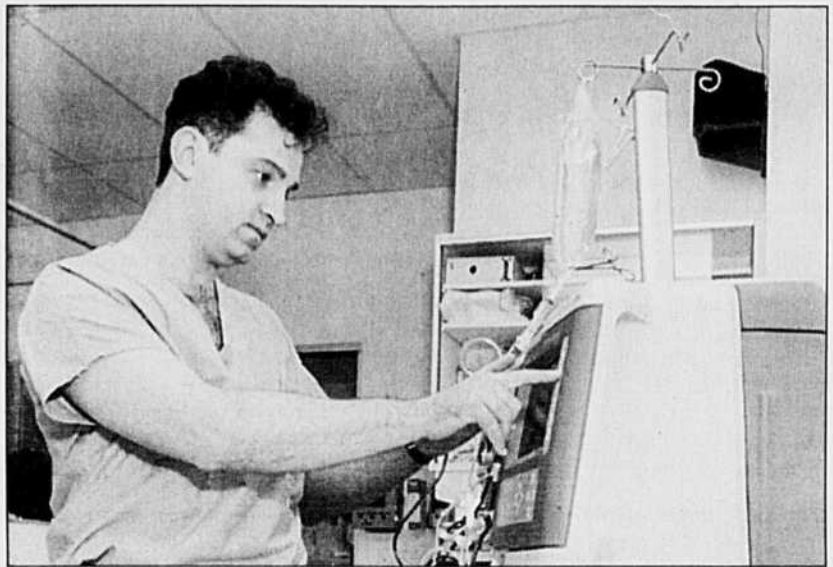
Éducation

Dans la fonction publique, les employés des institutions collégiales et des commissions scolaires ont obtenu des rajustements d'environ 2 %. Le groupe des enseignants et certains autres groupes n'ont par ailleurs pas encore obtenu de rajustements salariaux. Ils négocient toujours avec le gouvernement du Québec.

Bien que les rajustements ne visaient pas *a priori* à corriger des iniquités salariales, comme le prévoit la Loi sur l'équité salariale, il en est tout autrement en pratique.

«Les emplois dont la rémunération est la plus basse, souvent des emplois à prédominance féminine, ont bénéficié de rajustements supérieurs à ceux des emplois à rémunération plus élevée», fait remarquer l'IRIR.

Un constat auquel l'organisme s'est empressé de mettre un bémol. «Un emploi à taux de féminité plus élevé a plus tendance à se retrouver au plus bas de la structure salariale, avant comme après les correctifs.»



C'est le secteur de la santé et des services sociaux qui présente le taux de rajustement salarial moyen le plus élevé, soit 4,6 %.

Bloquistes et réformistes exigent un mini-budget

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Craignant que la chute du dollar ne s'accroisse, les partis bloquistes et réformistes ont tous deux réclamé hier la convocation d'une séance extraordinaire du Parlement et le dépôt d'un mini-budget.

Poursuivant ses attaques contre la politique de laissez-faire du gouvernement fédéral, le chef réformiste Preston Manning a exhorté le premier ministre Jean Chrétien à déposer immédiatement des mesures généralisées de réduction des impôts des contribuables.

«Ce que le gouvernement doit faire, [...] c'est présenter un plan pour la réduction de la dette et des réductions d'impôt généralisées. Ces mesures renforceraient le dollar», a-t-il déclaré au cours d'une conférence téléphonique depuis New Delhi, en Inde, où il poursuit sa visite à l'étranger.

Dans cette même veine, le critique du Bloc en matière des finances, Yvan Loubier, estime que le premier ministre Jean Chrétien ne peut rester immobile devant une situation qui s'aggrave.

De jour en jour, le huard perd des plumes. Poursuivant sa descente entreprise il y a trois semaines, le huard a clôturé hier à 65,95, en baisse de 0,06 centimes.

M. Loubier estime que le gouvernement fédéral doit intervenir pour soutenir le dollar et contrer les effets directs et indirects de la crise asiatique sur l'économie canadienne.

Le ministre des Finances, Paul Martin, n'a d'autre choix que d'annoncer une baisse significative immédiate des impôts, un réinvestissement dans les programmes sociaux et une réduction des taux de cotisation à l'assurance-emploi, croit M. Loubier.

Selon lui, avec un surplus de trois milliards de dollars pour les mois d'avril et mai, somme qui, selon lui, pourrait gonfler jusqu'à 15 milliards pour l'exercice courant, Ottawa a les moyens de bouger.

«Il a les moyens d'intervenir dans le sens que nous lui demandons. Il doit le faire parce que je crois que la crise asiatique pourrait avoir des effets insoupçonnés sur l'économie

canadienne. Elle pourrait nous conduire à une récession si on ne prend pas garde à la réaction des agents économiques canadiens.»

Selon M. Loubier, le ralentissement de l'économie et la baisse du dollar n'inspirent pas confiance aux marchés de change «qui ont l'épiderme sensible».

Si cette tendance s'enracine, cela pourrait produire un effet domino et faire chuter le huard davantage. De plus, a-t-il ajouté, un dollar à 66 ¢ «compromet la compétitivité des entreprises canadiennes».

Plus de tort que de bien

Des économistes ont reproché au chef réformiste de faire plus de tort que de bien en tenant des propos alarmistes devant ses hôtes chinois au sujet de la santé de l'économie canadienne.

M. Manning a répliqué que ses commentaires n'étaient pas destinés à l'arène publique.

M. Loubier ne croit pas que le dépôt d'un mini-budget d'urgence enverrait un signal de panique, surtout que le ministre des Finances, Paul Martin, a déjà précisé qu'il annoncerait des baisses d'impôt en février ou mars.

«C'est plus angoissant pour la population et pour le monde en général, de voir que le gouvernement fédéral, malgré sa marge de manœuvre, n'agit pas pour atténuer les effets de la crise asiatique que d'agir avec un budget d'urgence», s'est-il défendu.

De son côté, le chef du Nouveau Parti démocratique, Alexa McDonough, s'est moquée de la désinvolture du premier ministre.

Elle l'a exhorté à intervenir pour soutenir le dollar mais, pour elle, un mini-budget d'urgence n'ira pas assez loin pour redresser la situation. Selon Mme McDonough, le premier ministre devrait rassembler les intervenants économiques pour trouver une solution au chômage et à la chute du dollar.

Elle croit que le premier ministre Jean Chrétien doit faire preuve de leadership dans ce domaine et jouer moins souvent au golf.

Chute du dollar

Selon le Conference Board

L'économie canadienne ralentira

Ottawa (PC) — La croissance économique va ralentir cette année et l'an prochain, a prédit à Ottawa, hier, le Conference Board du Canada, évoquant la possibilité d'une «pause marquée» en 1999 si jamais les stocks continuent de surpasser la demande.

Après avoir progressé à un «rythme ne pouvant être maintenu» de 3,7 %, l'économie canadienne va enregistrer une croissance de 3,1 % cette année et de 2,7 % lors de la suivante, a précisé le Board dans son résumé trimestriel des perspectives économiques, intitulé *Summer 1998 Canadian Outlook*.

«La hausse dramatique des stocks au cours des quatre trimestres clos lors du premier trimestre de 1998 constitue le principal risque de ces perspectives», a déclaré le directeur des services économiques du Board, Paul Darby, par voie de communiqué. «Si les entreprises continuent d'accroître leurs stocks jusqu'au troisième trimestre de 1998, en dépit d'une demande à la baisse, cela pourrait se traduire par une croissance plus forte en 1998, mais une pause marquée l'an prochain», a-t-il ajouté.

Dollar stable

Le Conference Board prévoit en outre que la valeur du dollar canadien se stabilisera alors que les marchés économiques asiatiques et les prix des matières premières atteindront leurs plus bas niveaux, que les taux d'intérêt et l'inflation stagneront et que 650 000 emplois devraient être créés en 1998 et 1999.

Par ailleurs, Statistique Canada a fait savoir hier que les fabricants se montraient beaucoup moins optimistes quant aux perspectives de production qu'ils ne l'étaient auparavant. Néanmoins, l'étude trimestrielle réalisée en juillet par l'organisme fédéral démontre que, en dépit de leurs inquiétudes, les manufacturiers ne s'attendent pas à une trop forte réduction des niveaux d'emploi. En fait, le nombre des fabricants indiquant qu'ils réduiraient leur effectif a augmenté de deux points pour s'établir à 13 %, alors que le pourcentage de ceux affirmant qu'ils augmenteraient leur personnel a diminué, passant de 19 % en avril à 17 % en juillet.

De plus, les fabricants ne partagent pas les préoccupations du Conference Board en ce qui a trait aux stocks. En juillet, 83 % d'entre eux ont ainsi déclaré que les stocks actuels de produits finis étaient à peu près convenables. Seuls 15 % des fabricants ont estimé leurs stocks trop élevés.

Groupe Coscient

L'arrivée de Télésystème est la bienvenue
La Caisse de dépôt et la Banque Royale appuient la transactionFRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

La Caisse de dépôt et placement du Québec et la Banque Royale appuient la venue de Télésystème dans le Groupe Coscient.

Capital Communications CDPQ (une filiale de la Caisse de dépôt) et la Corporation placements Banque Royale ont exercé hier leur droit de convertir respectivement les 1 862 126 et 931 064 actions privilégiées 1996 (série 1) qu'elles détenaient dans le capital du Groupe Coscient.

Ces actions ont été converties en actions de catégorie A comportant des droits de vote multiples (les actions catégorie A sur la base d'une action catégorie A pour chaque action privilégiée détenue par Capital Communications CDPQ et la Corporation placements Banque Royale).

«Ces conversions s'inscrivent dans le cadre de la restructuration du capital du Groupe Coscient», a souligné hier dans un communiqué l'entreprise québécoise de production télévisuelle.

Télésystème détenait de son côté déjà 20,5 % des actions de classe A du Groupe Coscient. Avec les participations de Capital Communications CDPQ (11,87 %) et de la Corporation placements Banque Royale (5,09 %), les trois joueurs détiennent une participation totale de 37,46 % dans le Groupe Coscient, s'ils ont bien la même convergence de vue en ce qui a trait à la gestion de l'entreprise.

Cette conversion des actions privilégiées 1996 (série 1) a toutefois pour conséquence de fractionner le contrôle du Groupe Coscient, en le donnant à de multiples actionnaires qui détiennent maintenant une participation de près de 55 % dans l'entreprise. Ce qui permet techniquement une OPA hostile d'un groupe afin de prendre le contrôle du Groupe Coscient.

Quelles communautés seront touchées

Le Bureau de la concurrence analyse les conséquences des fusions des banques

Toronto (PC) — D'ici la fin de l'année, les Canadiens devraient savoir quelles communautés seront touchées par les fusions envisagées par quatre grandes banques canadiennes, et leurs conséquences sur le coût et la disponibilité locale de leurs services financiers.

Les fonctionnaires fédéraux préparent en ce moment une analyse approfondie des implications de ces fusions pour les 1500 différentes régions du pays.

Le Bureau fédéral de la concurrence, qui mène l'étude, est chargé d'assurer la concurrence au sein de l'économie, afin que les consommateurs puissent avoir accès à un vaste choix de produits et de services à des prix équitables.

Son rapport ne constituera peut-être pas le dernier mot sur la question, mais les conclusions du Bureau pèseront lourd dans la décision finale du ministre des Finances, Paul Martin, d'autoriser ou non les fusions.

La Banque de Montréal souhaite fusionner avec la Banque Royale, tandis que la Banque Toronto-Dominion veut faire de même avec la CIBC.

Le Bureau de la concurrence cherchera à savoir quel degré de concurrence existe dans les différentes régions, de quelle manière les coûts évolueront dans deux ans si les fusions devaient être approuvées, et si la concurrence d'autres origines contribuera à contrôler les coûts des services bancaires.

Dimension inhabituelle

L'ampleur de ces projets de fusion ajoute une dimension inhabituelle au travail du Bureau de la concurrence.

Ordinairement, ce dernier négocie avec les partenaires de la fusion pour déterminer si les problèmes de diminution de la concurrence peuvent être résolus par la vente d'actifs.

Mais dans ce cas, «il pourrait y avoir trop de zones à problèmes et pas de solution pratique permettant de résoudre les problèmes de libre concurrence», a expliqué Gwill Allen, un membre du Bureau. Dans cette éventualité, le Bureau n'aurait d'autre choix que de refuser d'autoriser les fusions.

La tâche du Bureau est vaste: classer et comparer des centaines de services financiers existant en 1500 par-

ties du pays. De tout cela, il doit conclure si les fusions projetées porteraient atteinte à la libre concurrence dans une communauté ou une région donnée.

La sonnette d'alarme serait déclenchée au Bureau de la concurrence si l'une ou l'autre des deux banques résultant des mégafusions détenait plus de 35 % de la part du marché d'un produit donné, dans n'importe quelle région.

Mais d'autres facteurs, comme la disponibilité de produits de substitution offerts par d'autres fournisseurs de services financiers, comme les compagnies d'assurances, devront aussi être examinés.

Le Bureau se penchera aussi sur le potentiel de changements dans les services bancaires électroniques, et sur les incursions futures de banques étrangères sur le marché canadien.

Le rapport du directeur du Bureau, Konrad von Finckenstein, doit être remis en septembre. Il sera envoyé au ministre Martin, auquel est dévolu, de par les lois spéciales sur les banques, l'ultime pouvoir de décider si les fusions se réaliseront.

GM éliminera un millier d'emplois

Detroit (AP, Reuter) — General Motors éliminera jusqu'à un millier d'emplois et procédera à une réorganisation majeure de ses services des ventes et du marketing en Amérique du Nord.

Cette mesure visant à rationaliser le personnel de bureau de la compagnie devrait se traduire par des économies de l'ordre de 300 millions \$ US.

Il s'agira principalement de mises à la retraite ou à la préretraite, a indiqué hier Ron Zarrella, vice-président et directeur du marketing chez GM.

D'autres abolitions de postes toucheront la soixantaine de centres télé-

phoniques de service à la clientèle de GM où la plupart des travailleurs sont contractuels.

Le constructeur remplacera par ailleurs ses cinq services des ventes et du marketing par un seul doté de cinq bureaux régionaux aux États-Unis.

Avant-hier, GM a annoncé son intention de vendre l'année prochaine l'une de ses filiales, le fabricant de pièces Delphi. La compagnie entend se départir de 15 à 20 % de sa participation dans Delphi et distribuer le reste à ses actionnaires.

Selon un analyste de Crédit Suisse First Boston, Nicholas Colas, la vente

de Delphi pourrait rapporter deux milliards de dollars américains à GM, ce qui effacerait presque toutes les pertes essuyées durant le dernier conflit de travail. En outre, GM pourrait transférer un milliard de dollars de dettes à Delphi.

«C'est un grand pas en avant, a commenté Ron Zarrella, vice-président et directeur du marketing. Est-ce que c'est le dernier? Probablement pas.»

M. Zarrella a déclaré que GM continuera de réduire sa gamme de véhicules. Au cours des trois ou quatre prochaines années, elle passera de 80 à 70 modèles. En 1992, GM en proposait encore 109.

GM conservera les marques Buick, Cadillac, Chevrolet, GMC, Oldsmobile et Pontiac. La restructuration est censée être complétée en janvier 1999. «Nous allons miser plus sur les camions ou les véhicules hybrides que sur les voitures», a-t-il dit.

Les véhicules hybrides sont des véhicules sport compacts de type utilitaire construits sur des châssis de voitures plutôt que de camions.

GM vend actuellement une proportion plus élevée de modèles de voitures moins rentables que ne le font Ford et Chrysler. Sur le marché des véhicules neufs, ce sont les camionnettes qui ont présentement la cote, et leurs ventes ne cessent de croître.

La réorganisation annoncée hier a été approuvée lundi par le conseil d'administration de GM, après 18 mois d'étude.

Les marchés n'ont pas semblé impressionnés outre mesure puisque le titre de GM a perdu 1,50 \$ US pour finir la journée à 69,625 \$ US à la Bourse de New York.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Vice-président
Finances et Administration

La direction du Devoir recherche un Vice-président Finances et Administration. La personne choisie assumera la responsabilité de la direction de l'exploitation financière et saura optimiser le rendement du journal en respectant ses objectifs ainsi que les normes d'exploitation existantes.

Ce poste relève directement de la Directrice du journal, Lise Bissonnette, et son titulaire fait partie du comité de direction en plus de diriger l'ensemble des activités de trésorerie, de planification stratégique, de commercialisation, de ventes, de production, de distribution, de gestion des ressources humaines et des technologies de l'information.

Afin de relever ce défi, le candidat sera bien entendu membre d'un ordre professionnel, soit celui des CA, des CMA ou des CGA, et aura également une solide expérience de direction financière, idéalement au sein d'une maison d'édition ou de publications à grand tirage, ou de sociétés de services. Et puisque cette personne représentera Le Devoir auprès de différents intervenants, il serait primordial qu'elle s'identifie bien à la vocation de ce dernier et qu'elle ait des aptitudes marquées pour les communications orales et écrites. De plus, elle devra faire preuve d'une éthique sans reproche, d'une pensée stratégique, d'un sens aigu des affaires, et de qualités lui permettant de gérer l'innovation et l'atteinte des résultats.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à Mme Sylvie Bérubé, en prenant soin de mentionner la référence #18714. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.

Brassard & Associés

Recherche de Cadres inc.

1155, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 3430
Montréal (Québec) H3B 3T3

Télécopieur : (514) 875-4205

Tél. : (514) 875-9123

Courriel : sberube@brassard.ca



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Centre des auteurs dramatiques (CEAD) est une association dont le mandat est le soutien, la promotion et la diffusion de la dramaturgie québécoise.

Le CEAD est à la recherche d'un directeur général. Relevant du Conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'ensemble des activités de l'organisme. Il voit à l'application des décisions du Conseil, il développe les services et les activités du CEAD, il le représente auprès des pouvoirs publics et des différents intervenants, il assure son financement et son administration, il coordonne et supervise le travail de l'équipe de permanents et de contractuels. Le directeur général est, en outre, responsable de la promotion internationale.

Doté d'un bon sens du leadership et d'une capacité de travail en équipe, le candidat aura de préférence une formation en théâtre, il possèdera au moins cinq ans d'expérience à la direction d'un organisme culturel ainsi qu'une très bonne connaissance de la dramaturgie et du théâtre québécois. Le candidat aura une grande maîtrise du français écrit ainsi qu'une connaissance fonctionnelle de l'anglais. Une connaissance du milieu culturel international constitue un atout.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au Centre des auteurs dramatiques, 3450, rue Saint-Urbain, Montréal (Québec) H2X 2N5 au plus tard le mercredi 19 août 1998. Le CEAD ne communiquera qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2540
Allemagne (mark)	0,8555
Arabie Saoudite (riyal)	0,4194
Australie (dollar)	0,9516
Autriche (schilling)	0,1241
Barbade (dollar)	0,7988
Belgique (franc)	0,04218
Bermudes (dollar)	1,5319
Bésil (real)	1,3390
Carabes (dollar)	0,5875
Chili (peso)	0,00333
Chine (renminbi)	0,1892
Égypte (livre)	0,4595
Espagne (peseta)	0,01038
États-Unis (dollar)	1,5163
Europe (écu)	1,7230
France (franc)	0,2552
Grèce (drachme)	0,005393
Hong-Kong (dollar)	0,2015
Inde (roupie)	0,0376
Italie (lire)	0,000891
Jamaïque (dollar)	0,0459
Japon (yen)	0,01045
Mexique (peso)	0,1805
Pays-Bas (florin)	0,7763
Philippines (peso)	0,0370
Pologne (zloty)	0,4540
Portugal (escudo)	0,008644
Rép. dominicaine (peso)	0,1015
Royaume-Uni (livre)	2,4826
Russie (rouble)	0,2481
Slovaquie (couronne)	0,0449
Slovénie (tolar)	0,009296
Suisse (franc)	1,0377
Taiwan (dollar)	0,0453
Thaïlande (baht)	0,0383
Trinité-Tobago (dollar)	0,2533
Ukraine (hryvna)	0,7281
Venezuela (bolivar)	0,00277

Politique au Mexique sur le FOBAPROA

Le président du PRD demande une enquête

Mexico (AFP-Le Devoir) — Le président du Parti révolutionnaire démocratique (PRD), Andrés Manuel López Obrador, a demandé hier aux autorités mexicaines une «enquête minutieuse» pour vérifier comment furent accordés quelque 310 prêts totalisant 11,2 milliards de dollars à des bénéficiaires déjà multimillionnaires, à même les fonds publics.

Tel est le dernier développement dans la polémique qui a cours sur un Fonds bancaire de protection de l'épargne (FOBAPROA) que l'ensemble des partis d'opposition entend bloquer à la Chambre des députés où ils détiennent la majorité; ces députés disent refuser que soit augmentée de 62 milliards la dette publique alors que les bénéficiaires éventuels ont déjà été avantagés lorsque, en 1992, ils se portèrent acquéreurs de banques privatisées par le régime de Carlos Salinas de Gortari.

López Obrador affirme qu'il n'appartient pas à son parti de déterminer lesquels de ces prêts étaient illicites, mais le *New York Times* du 31 juillet publiait à la une un long texte où était notamment épinglé l'ex-banquier Angel Isidoro Rodríguez Sáez qui, en quatre ans, se serait octroyé, à lui et à sa famille, des prêts pour un total de 400 millions de dollars — Rodríguez Sáez a été extradité par l'Espagne et attend son procès au Mexique, après avoir versé une importante caution.

Hier, une caricature dans *La Jornada* parlait de l'affaire de la FORBESPROA (quatre des bénéficiaires sont inclus dans la liste de la revue *Forbes*, qui répertorie les personnes les plus riches du monde, dont le leader du groupe Escorpio, Enrique Molina).

Le PRD et un autre parti d'opposition, le PAN (Parti d'action nationale), ont demandé et obtenu que l'on tienne un audit confié à un cabinet canadien de vérificateurs, car ils soupçonnent qu'il y eut des irrégularités dans de nombreux prêts consentis à même ce fonds institué en 1995.

Le PRD mène une campagne intensive contre le FOBAPROA, une initiative du président Ernesto Zedillo; il a même fait tirer 15 000 copies d'une vidéo de quinze minutes sur ce dossier controversé qui attend, par exemple, le financier Carlos Cabal Peniche, considéré comme fugitif de la justice.

Liste impressionnante

La liste des personnes qui auraient présumentement bénéficié de manière irrégulière du FOBAPROA, selon le PRD, inclut les dirigeants du groupe industriel Sidek y Synkron, dont le président est Jorge Martínez Guitrón, du groupe Salinas y Rocha, président par Jorge Ortiz Salinas, du groupe Gutsa, dont le chef est Juan Diego Gutiérrez Cortina, et du consortium El Asturiano, qui dirige un ancien président de l'Association mexicaine des banquiers, Antonio del Valle.

López Obrador a rappelé cette semaine que nombre de ceux qui pourraient se retrouver dans le collimateur en raison de transactions douteuses du FOBAPROA furent les convives, en 1993, d'un dîner au cours duquel l'ex-président Salinas avait demandé un apport de 25 millions pour la campagne électorale du PRI (Parti révolutionnaire institutionnel), lequel détient le pouvoir sous diverses appellations depuis 1929.

EN BREF

Echo Bay retire ses actions

(Le Devoir) — Echo Bay Mines a annoncé que ses actions ont été retirées de la cote de la Bourse de Montréal.

«En raison de la prédominance de l'Amex et de la Bourse de Toronto en ce qui a trait aux opérations sur les actions ordinaires d'Echo Bay en Amérique du Nord, et aux coûts associés à l'inscription de multiples cotes, la société a décidé de radier volontairement ses titres de la cote de la Bourse de Montréal», a précisé le producteur minier.

Métro-Richelieu poursuit son élan

(Le Devoir) — Métro-Richelieu a poursuivi sa croissance au cours du troisième trimestre terminé le 4 juillet, enregistrant une augmentation de son chiffre d'affaires de 6,4 % et de 5,8 % après 40 semaines d'exploitation, pour atteindre 1,14 milliard et 2,79 milliards respectivement. Le bénéfice net réalisé au troisième trimestre s'est élevé à 24,6 millions, en hausse de 17,1 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice net dilué par action s'est situé à 47 ¢, en comparaison de 40 ¢ par action l'année précédente. Le bénéfice net après 40 semaines a augmenté de 14,8 %, pour se situer à 58,1

millions comparativement à 50,6 millions. Par action, il est passé de 96 ¢ à 1,11 \$. Au cours du troisième trimestre, Métro a réalisé un gain avant impôts de 6,1 millions sur la disposition d'une portion de sa participation dans Alimentation Comptable-Tard. Ce montant a été comptabilisé comme provision supplémentaire pour le dossier du secteur transport.

Énergie éolienne: financement record

(Le Devoir) — Le plus grand projet de production d'énergie éolienne jamais entrepris au Canada dispose désormais des fonds nécessaires à sa réalisation, a annoncé hier le président et chef de la direction de Probyn & Company Inc., Stephen Probyn. La Mutuelle du Canada agit à titre d'agent financier et principal copropriétaire d'un consortium d'investisseurs institutionnels auprès desquels Probyn & Company joue le rôle de conseiller financier. Établi sur la côte de la péninsule gaspésienne près de Cap-Chat et de Matane, le projet mise sur une technologie éprouvée: 133 éoliennes de troisième génération du fabricant danois NEG-Micon offriront une capacité installée de 100 mégawatts d'énergie électrique, soit suffisamment pour alimenter une agglomération de 10 000 foyers

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Montréal				
XXM:Indice du marché	24560	3367,14	-105,07	-3,0
XCB:Bancaire	8648	6545,10	-232,77	-3,4
XCO:Hydrocarbures	3877	2303,37	-63,93	-2,7
XCM:Métaux et métaux	6246	1824,23	-34,33	-1,8
XCF:Produits forestiers	2621	2277,06	-31,92	-1,4
XCI:Bien d'Équipement	4666	3861,70	-113,87	-2,9
XCU:Services publics	6647	3974,58	-100,02	-2,5
La Bourse de Toronto				
TSE 35	29426	364,69	-14,69	-3,9
TSE 100	44189	409,79	-14,77	-3,5
TSE 300	20261	391,80	-9,32	-2,3
TSE 900	64550	6704,33	-227,10	-3,3
Institutions financières	9652	9017,76	-396,65	-4,2
Mines et métaux	4736	3108,23	-117,73	-3,6
Pétrolières	8648	5412,72	-168,19	-3,0
Industrielles	9301	4980,42	-177,85	-3,4
Aurifères	8897	5395,59	+2,08	0,0
Pâtes et papiers	2645	4021,95	-68,75	-1,7
Consommation	2034	10967,94	-419,31	-3,7
Immobilisières	683	2483,03	-49,68	-2,0
Transport	3492	6417,23	-155,39	-2,4
Pipelines	2482	6090,38	-264,24	-4,2
Services publics	5862	7364,72	-242,49	-3,2
Communications	1915	15026,66	-169,69	-1,1
Ventes au détail	1677	6022,05	-169,33	-2,7
Sociétés de gestion	1420	8930,16	-429,53	-4,6

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Vancouver						
Indice général	12894	478,36	-10,44	-2,1		
Le Marché Américain						
30 Industrielles	97111	8487,31	-299,43	-3,4		
20 Transports	12085	3087,28	-110,77	-3,5		
15 Services publics	10802	273,74	-6,59	-2,4		
65 Dow Jones Composé	119999	2673,84	-89,95	-3,3		
Composite NYSE		541,36	-19,53	-3,5		
Indice AMEX		678,76	-19,11	-2,7		
S&P 500		1072,12	-40,32	-3,6		
NASDAQ		1785,64	-65,46	-3,5		

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Toronto						
Compagnies						
TSE 35 INDEX	4652	38,20	36,55	36,60	-1,55	-4,1
BCE Inc.	3027	60,85	58,85	58,90	-2,00	-3,3
Transcanada	2208	24,20	22,50	22,50	-1,45	-6,1
TOR BK	2004	59,15	55,30	55,35	-4,10	-6,9
KINROSS GOLD CP	1986	4,10	3,85	3,93	+0,07	1,8
BK OF NOVA SCOTIA	1860	33,70	32,10	32,35	-1,60	-4,7
VICEROY RES CP	1787	2,43	2,23	2,43	+0,15	6,6
LALDIA INC.	1642	14,30	14,00	14,00	-0,40	-2,8
ROYAL BANK OF CANADA	1587	82,00	79,40	79,60	-2,40	-2,9
DOMTAR INC.	1507	9,05	8,70	8,75	-0,15	-1,7

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Montréal						
Compagnies						
AIR CANADA	741	9,90	9,10	9,20	-0,70	-7,1
BOMBARDIER INC. B	576	21,00	19,50	19,50	-1,15	-5,6
BIOCHEM PHARMA	531	36,25	33,40	33,40	-2,10	-5,9
AIR CANADA A	479	8,70	8,10	8,20	-0,50	-5,7
CI GROUP INC. A	392	31,00	28,30	29,45	-1,50	-4,8
LITHOS CP	252	0,65	0,52	0,52	-0,08	-13,3
NATL. BANK OF CANADA	247	27,00	25,35	25,40	-1,30	-4,9
TRANS CANADA	227	24,20	22,55	22,60	-1,55	-6,4
DOMTAR INC.	222	9,10	8,60	8,75	-0,15	-1,7
PACIFIC TIGER	204	0,25	0,20	0,25	+0,05	25,0

DECISION-PLUS

Logiciel d'analyse boursière

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210

(514)392-1366

http://www.decisionplus.com



Suivez votre remontée tous les samedis dans

LE DEVOIR

MONTRÉAL

XXM	3367,14	-105,07	-3,0
-----	---------	---------	------

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b désignent les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, j= compagnie junior à la Bourse de Montréal; a= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assorties de droits de règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

52 dern. sem.									RCAR 17
Titre	Haut	Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Chgt.	Var.	RCAR 17	
ABL Can.	2,050	0,850	31450	111	1,200	1,050	1,110	+0,060	
ADS	13,450	5,600	300	41	6,150	6,150	6,150	-0,150	
ARCA	0,300	0,200	6100	0,200	0,200	0,200	-0,050	0,200	
Alco	0,375	0,100	5900	0,100	0,100	0,100	0,100	-0,050	
Alph-C	26,600	16,400	107191	24	18,550	17,750	17,750	-0,800	
Altegra	8,000	3,500	22142	6,100	5,800	6,000	6,000	-0,200	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8,700	8,100	8,200	-0,500	
Alcan	36,850	25,800	4462	33,400	32,200	32,750	32,750	-0,150	
Agnico E.	14,400	6,100	2400	6,350	6,300	6,300	6,300	-0,200	
Agnico E.	1,750	0,700	1000	0,900	0,900	0,900	0,900	-0,200	
Air Canada	15,400	9,100	741628	3	9,900	9,100	9,100	-0,700	
Alcan	14,400	8,100	479475	3	8				

ÉCONOMIE

JAPON

Les ministres économiques tonnent contre la baisse du yen

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tokyo — Les ministres japonais en charge des dossiers économiques ont donné de la voix hier contre la baisse du yen, jugée «perturbatrice» pour l'activité du pays, alors que la monnaie nipponne se rapprochait de ses plus bas niveaux face au dollar en près de huit ans.

vention verbale» des trois ministres a permis de le ramener non loin de 144 yen pour un dollar.

Unis sur l'analyse de la situation, les ministres se sont toutefois montrés beaucoup plus froids sur la marche à suivre, notamment sur la possibilité d'une intervention des banques centrales, qui rend les marchés très nerveux. «Des fluctuations perturbatrices des marchés doivent être corrigées, sinon une économie de marché ne peut fonctionner normalement», a souligné M. Miyazawa. Manifestement soucieux de réparer les dégâts provoqués par ses premières déclarations officielles, le ministre des Finances a souligné que, dans ce contexte, des interventions pourraient être «inévitables».

M. Miyazawa a estimé avoir été mal compris des marchés lorsque ceux-ci avaient déduit de ses propos que le nouveau gouvernement nippon adopte-

rait une politique non interventionniste en matière de changes: «Je n'avais pas l'intention de dire que des interventions pourraient ne pas être nécessaires.»

Interventions injustifiées

Son homologue de l'EPA, Taichi Sakaiya, a certes estimé que la baisse du yen était «allée trop loin», mais il a également souligné que les interventions sur les marchés des changes ne se justifiaient pas systématiquement. «Les mouvements excessifs du marché sont à terme corrigés dans une économie libérale», a souligné le chef des services économiques gouvernementaux. M. Sakaiya a même affirmé ne pas avoir entendu parler d'un projet d'intervention de Tokyo pour appuyer le redressement du yen sur le marché des changes. «Pour moi, la faiblesse actuelle du yen résulte des décisions du marché pour le court terme et n'est pas un problème structurel», a-t-il dit.

De son côté, le ministre du MITI, Kaoru Yosano, a estimé qu'il serait «bénéfique» pour les économies mondiales «d'intervenir conjointement sans la moindre hésitation si la spéculation s'attaquait à la monnaie d'un pays».

Pour Koji Ono, un économiste du Kankaku Research Institute, «la chute du yen n'est pas si facile que cela à stopper, avec un tel écart entre les fondamentaux économiques du Japon et des USA». Selon lui, le yen pourrait tomber jusqu'à 160 pour un dollar avant que l'économie ne se redresse.

Si le yen est faible actuellement, «c'est parce que les investisseurs doutent des perspectives de redressement du Japon», renchérit Yuhiko Kaji, un cambiste de la Sakura Bank. A priori favorables vis-à-vis de M. Miyazawa, «ils sont rapidement devenus sceptiques lorsque celui-ci a montré sa tolérance envers un yen faible», a fait valoir M. Kaji.

Après cinq hausses consécutives

La valeur des permis de construction a diminué

PRESSE CANADIENNE

Après cinq hausses trimestrielles consécutives, la valeur totale des permis de bâtir a diminué au cours du deuxième trimestre de 1998 au Canada.

Les données rendues publiques hier par Statistique Canada indiquent que la valeur des permis a connu une augmentation dans le secteur non résidentiel, augmentation qui s'est trouvée plus qu'effacée par la diminution dans le secteur résidentiel. Les municipalités ont délivré au total pour 8,4 milliards de dollars de permis de bâtir au cours du deuxième trimestre, soit 1,7 % de moins qu'au trimestre précédent, a constaté l'agence fédérale.

Au Québec, la valeur des permis de construction émis a baissé de façon encore plus marquée, soit de 4,9 % entre le premier et le deuxième trimestre de 1998, pour se chiffrer à 1,3 milliard.

Les intentions de construction dans les secteurs institutionnel, commercial et industriel de l'ensemble du Canada ont augmenté de 1,5 % pour s'établir à quatre milliards, alors que la valeur des permis délivrés pour la construction d'habitations neuves a diminué, elle, de 4,3 %, pour se chiffrer à 4,4 milliards.

En revanche, entre les mois de mai et juin 1998, la valeur totale des permis accordés a augmenté de 1,4 %, passant à 2,76 milliards en juin.

Selon l'agence fédérale, il est encore trop tôt pour dégager des tendances, mais le secteur de l'habitation montre des signes de ralentissement — attribuable principalement au recul des intentions de construction de logements unifamiliaux.

Historiquement, rappelle Statistique Canada, les logements unifamiliaux représentent plus de 70 % de tout le secteur de la construction de logements.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Article 36a de la Charte

1^{er} Avis

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal

Le chef de la division géomatique au Service des travaux publics et de l'environnement a approuvé, le 16 juillet 1998, en vertu de la résolution CE94 02575 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, les descriptions suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36 de la charte :

1. «Des parties de la place de Granby située au sud-ouest du boulevard Langellier, faisant partie du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit :

- La partie du lot 40-264, bornée vers le nord-est par une partie du lot 40-263, vers le sud-est par le lot 40-268 (rue) faisant partie de place de Granby et vers l'ouest par une autre partie du lot 40-264, contenant en superficie 13,1 m².
- La partie du lot 40-263, bornée vers le nord-est par une partie du lot 40-262, vers l'est par le lot 40-268 (rue) faisant partie de place de Granby, vers le sud-est par une partie du lot 40-264 et vers l'ouest par une autre partie du lot 40-263, contenant en superficie 65,4 m².
- La partie du lot 40-262, bornée vers le sud-est par le lot 40-268 (rue) faisant partie de place de Granby, vers le sud-ouest par une partie du lot 40-263 et vers le nord-ouest par une autre partie du lot 40-262, contenant en superficie 20,1 m².
- La partie du lot 40-332, bornée vers l'est par une autre partie du lot 40-332, vers le sud-ouest par une partie du lot 40-331 et vers le nord-ouest par le lot 40-268 (rue) faisant partie de place de Granby, contenant en superficie 54,2 m².
- La partie du lot 40-331, bornée vers le nord-est par une partie du lot 40-332, vers le sud-est par une autre partie du lot 40-331 et vers le nord-ouest par le lot 40-268 (rue) faisant partie de place de Granby, contenant en superficie 42,7 m². (980455024)

2. Une partie de ruelle située au nord-est de la rue Desnoyers et au sud de la rue Saint-Jacques, faisant partie du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrite comme suit :

- La partie du lot 1674-140-5, bornée vers le nord-est et vers le nord-ouest par le lot 1674-140-15 (ruelle), vers le sud-est par une partie du lot 1674-140-6 et vers le sud-ouest par une autre partie du lot 1674-140-5, contenant en superficie 6,1 m².
- La partie du lot 1674-140-6, bornée vers le nord-est par le lot 1674-140-16 (ruelle), vers le sud-est par une partie du lot 1674-140-7, vers le sud-ouest par une autre partie du lot 1674-140-6 et vers le nord-ouest par une partie du lot 1674-140-5, contenant en superficie 9,7 m².
- La partie du lot 1674-140-7, bornée vers le nord-est par le lot 1674-140-16 (ruelle), vers le sud-est par une partie du lot 1674-140-8, vers le sud-ouest par une autre partie du lot 1674-140-7 et vers le nord-ouest par une partie du lot 1674-140-6, contenant en superficie 27,4 m².
- La partie du lot 1674-140-8, bornée vers l'est par le lot 1674-140-8-1, vers le sud-ouest par une autre partie du lot 1674-140-8 et vers le nord-ouest par une partie du lot 1674-140-7, contenant en superficie 16,5 m². (980455025)

3. Des parties de la place Boutet située au sud-est de la rue de Marseille, faisant partie du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit :

- La partie du lot 40-306, bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 40-306, vers le sud-est par une partie du lot 40-305 et vers le sud-ouest par le lot 40-307 (rue) faisant partie de place Boutet, contenant en superficie 0,7 m².
- La partie du lot 40-305, bornée vers le sud-est par une partie du lot 40-304, vers le sud-ouest par le lot 40-307 (rue) faisant partie de place Boutet, vers le nord-est par une partie du lot 40-306 et vers le nord par une autre partie du lot 40-305, contenant en superficie 32,8 m².
- La partie du lot 40-304, bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 40-304, vers le sud-ouest par le lot 40-307 (rue) faisant partie de place Boutet et vers le nord-ouest par une partie du lot 40-305, contenant en superficie 49,4 m².
- La partie du lot 40-299, bornée vers le nord-est par le lot 40-307 (rue) faisant partie de place Boutet, vers le sud-est par une partie du lot 40-300 et vers le sud-ouest par une autre partie du lot 40-299, contenant en superficie 14,1 m².
- La partie du lot 40-300, bornée vers le nord-est par le lot 40-307 (rue) faisant partie de place Boutet, vers le sud-est par une partie du lot 40-301, vers le sud-ouest par une autre partie du lot 40-300 et vers le nord-ouest par une partie du lot 40-299, contenant en superficie 103,4 m².
- La partie du lot 40-301, bornée vers le nord-est par le lot 40-307 (rue) faisant partie de place Boutet, vers le sud par une autre partie du lot 40-301 et vers le nord-ouest par une partie du lot 40-300, contenant en superficie 27,2 m². (980455026)

4. «Des parties de la place de Lesseps située au sud-ouest du boulevard Langellier, faisant partie du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit :

- La partie du lot 40-279, bornée vers le sud-est par une partie du lot 40-278, vers le sud-ouest par le lot 40-285 (rue) faisant partie de place de Lesseps et vers le nord par une autre partie du lot 40-279, contenant en superficie 42,4 m².
- La partie du lot 40-278, bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 40-278, vers le sud-est par une partie du lot 40-277, vers le sud-ouest par le lot 40-285 (rue) faisant partie de place de Lesseps et vers le nord-ouest par une partie du lot 40-279, contenant en superficie 39,7 m².
- La partie du lot 40-277, bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 40-277, vers le sud-ouest par le lot 40-285 (rue) faisant partie de place de Lesseps et vers le nord-ouest par une partie du lot 40-278, contenant en superficie 1,7 m².
- La partie du lot 40-282, bornée vers le nord-est par le lot 40-285 (rue) faisant partie de place de Lesseps, vers le sud-est par une partie du lot 40-283 et vers le sud-ouest par une autre partie du lot 40-282, contenant en superficie 27,0 m².
- La partie du lot 40-283, bornée vers le nord et le nord-est par le lot 40-285 (rue) faisant partie de place de Lesseps, vers le sud-est par une partie du lot 40-284, vers le sud par une autre partie du lot 40-283 et vers le nord-ouest par une partie du lot 40-282, contenant en superficie 97,0 m².
- La partie du lot 40-284, bornée vers le sud par une autre partie du lot 40-284, vers le nord-ouest par une partie du lot 40-283 et vers le nord-est par le lot 40-285 (rue) faisant partie de place de Lesseps, contenant en superficie 20,6 m².

Le droit à une indemnité en regard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le Tribunal administratif du Québec, dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 5 août 1998

Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

AVIS de clôture d'inventaire dans la succession de MARIE-ANNE LABELLE, veuve de JOSEPH DE REPENTIGNY, décédée le 21 décembre 1997, domiciliée au 3245 St-Martin Est, Laval. L'inventaire peut être consulté chez Me Ivan Lamare, Notaire, 6450, Péroudeau, Montréal, H1M 1J3. Téléphone 514-254-9123.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL Numéro: 500-12-242844-987

COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE DE LA FAMILLE Le greffier-adjoint présent JOSEFINA DURAN-BONILLA

Partie demanderesse OSWALDO-RODERICO MONZON-FIGUEROA

Partie défenderesse

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que 9025-8054 QUÉBEC INC., ayant fait affaires sous la raison sociale « Hot-Shot-Bleach », un corps politique dûment incorporé selon la Loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires au 435, Beaubien O., 4^e étage, Montréal (QC), a déposé une cession le 29 juillet 1998 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 août 1998, à 9 h 30, au bureau du syndic, 1, Westmount Square, bureau 900, Montréal (QC) H3Z 2P9 (514) 932-4115.

Appel & Cie Inc. Syndic Robert Takash, cfp Administrateur

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe
Règlements refondus

Dépôt de la mise à jour 21

Avis est donné que la mise à jour 21 des Règlements refondus de la Ville de Montréal a été déposée aux archives de la ville le 3 août 1998, date de leur entrée en vigueur.

Le présent avis est donné conformément à l'article 7 du Règlement sur la refonte des règlements (R.R.V.M., c. R-3).

Montréal, le 5 août 1998
Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

Canada
Province de Québec
District de Chicoutimi

Cour municipale
de la Ville de Chicoutimi

Ville de
Chicoutimi

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les personnes ci-après nommées sont sommées de se présenter à la Cour Municipale de la Ville de Chicoutimi située au 201, rue Racine est, Chicoutimi, LE 26 AOÛT 1998 À 09:30 HEURES, devant le Juge municipal, afin de répondre aux imputations et être traitées selon la loi puisque signification n'a pu être faite autrement, n'ayant aucune adresse connue dans la province de Québec. (Voir liste ci-jointe)

NO. CAUSE	NOM	DATE DE NAISSANCE
94-03170-0	Caron Yvon	1940-06-09
94-04678-0	Thibeault Robert	1966-10-03
94-04679-2	Thibeault Robert	1966-10-03
95-00301-7	Beaulieu Denis	1956-05-06
95-00338-6	Gagnon Steeve	1966-03-06
95-01292-8	Otis Rémi	1964-01-19
95-01294-2	Galibois Richard	1966-06-02
95-01431-4	Gagné Jean-Pierre	1968-04-20
95-01432-6	Gagné Jean-Pierre	1968-04-20
95-01433-8	Gagné Jean-Pierre	1968-04-20
95-01935-3	Poirras Claude	1961-03-04
95-02368-1	Thibeault Richard	1967-05-07
95-02410-0	Bellefleur Patrice	1971-02-07
95-02853-0	Gauthier Malène-Michelle	1955-01-16
95-02948-2	Mallais Alexandre	1974-02-28
95-03015-4	Fortin Marc	1961-10-30
95-04446-9	Mallais Audrey	1974-02-08
96-02253-8	Gauthier Sylvain	1973-08-09
96-02638-7	Simard Yannick	1978-06-01
97-04248-1	Gauthier Sylvain	1973-08-09
97-02285-5	Larouche Sylvain	1975-07-11
97-01775-6	Robitaille Denys	1961-08-27
97-01776-8	Robitaille Denys	1961-08-27
97-02638-7	Simard Yannick	1978-06-01

AVIS VOUS EST DONNÉ qu'une demande d'imposition pour une peine d'emprisonnement est déposée au greffe de la Cour.

De plus, prenez avis qu'à défaut de comparaître, un mandat d'emprisonnement sera émis contre vous. À défaut de paiement, les procédures d'exécution seront entreprises contre vous conformément à la loi.

DENISE BOUCHARD
Greffière adjointe

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL

NO: 540-12-005906-987

COUR SUPÉRIEURE

"Chambre de la Famille"

FRANK WINDISCH

Demandeur, REQUÉRANT

THERÈSE GRONDIN

Défenderesse, INTIMÉE

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MME THERÈSE GRONDIN de comparaître au greffe de cette Cour, située au 2800, boul. St-Martin Ouest, Chomedey, Laval, dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal "Le Devoir".

Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de MME THERÈSE GRONDIN.

LAVAL, le 29 juillet 1998

France Legault
Greffière-adjointe

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-12-242824-989

COUR SUPÉRIEURE

(CHAMBRE DE LA FAMILLE)

ANGEL ZVETI GRANTCHAROV

Demandeur

C.

SANDRA GEHRKEN

Défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à SANDRA GEHRKEN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame est à Montréal, salle 1.100 pour la déclaration de divorce.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de SANDRA GEHRKEN.

Lieu: Montréal, Québec
Date: 30 juillet 1998
RITA CADIEUX

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-04-001425-835

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre des divorces)

PRÉSENT GREFFIER ADJOINT

MONIQUE CHARRON,

Partie requérante-intimée

c.

PIERRE BELHUMEUR,

Partie intimée-requérante

et

PROCEUREUR GÉNÉRAL,

Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MONIQUE CHARRON de comparaître au greffe de cette cour située au 1, rue Notre-Dame Est, salle 1.100, à 9 h, le 8 septembre 1998, dans les (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal "Le Devoir".

Une copie de la requête a été remise au greffe à l'intention de la requérante-intimée.

Lieu: Montréal
Date: 31 juillet 1998
RITA CADIEUX

Schwartz Levitsky Feldman Inc.

Syndic de liquidité

Trustee in bankruptcy

MONTRÉAL • TORONTO

SLF

AVIS AUX CRÉANCIERS

AVIS est par la présente donné que LES BOUTIQUES BENDA LTÉE, ayant sa place d'affaires au 6660, rue St-Hubert de la ville et district de Montréal, dans la province de Québec, ayant déposé une proposition le 13^e jour de juillet 1998 au bureau du séquestre officiel, dans la ville et district de Montréal, dans la province de Québec et ladite proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers, est réputée, en conformité de l'Article 57 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, avoir fait une cession de ses biens le 12^e jour de juin 1998 et que la première assemblée des créanciers a eu lieu le 29^e jour de juillet 1998.

DATÉ À MONTRÉAL,

ce 5^e jour d'août 1998.

André Allard, c.a., cfp, syndic

Responsable de l'actif

1980, rue Sherbrooke Ouest

10^e étage

Montréal (Québec) H3H 1E8

Tél.: (514) 937-6392

Téléc.: (514) 933-9710

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la Ville de Chicoutimi
Comté de Chicoutimi
Appel d'offres no : 0193-30-01-41-3M

Travaux de mise en route du réseau en charge des eaux usées comprenant sommairement le nettoyage et l'inspection de conduites gravitaires et de trop-pleins, des travaux de mécanique et d'électricité aux postes de pompage du Rosaire et Tadoussac ainsi que divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES : Par commande téléphonique uniquement, SQAÉ, Service gestion des contrats, Montréal - Tél.: (514) 873-7411.

PRIX : 90,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du "Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux", publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION : Hôtel de ville de Chicoutimi; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Québec, Région de Saguenay/Lac St-Jean; SQAÉ à Montréal et Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Hôtel de ville de Chicoutimi; a/s Mme Hélène Savard, greffière, 201, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8. Le mercredi 26 août 1998 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION : Cautionnement... (28 000,00 \$) ou chèque visé ou autre... (14 000,00 \$) N.B. : "autre" signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS : M. Carol Lachance - Tél.: (514) 873-7411 ou (418) 643-2616. Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies, ayant une place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, LL.B., B.Sc.
Vice-Président administration et secrétaire général

D-05-08-98

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTRÉAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
max 27	min 13	max 27	14/28	15/29

Températures : MAX / MIN

QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
max 27	min 14	max 28	14/27	15/27

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce
-------------	----

• LE DEVOIR •

LES SPORTS

Expos contre Dodgers

Grudzielanek de retour à Montréal

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Mark Grudzielanek est venu dans le vestiaire des Expos saluer ses anciens coéquipiers, hier. Il est passé dans le bureau de Felipe Alou pour serrer la pince de son ancien gérant. Il a admis qu'il se sentait nerveux et qu'il le serait encore plus quand il sauterait sur le terrain du Stade olympique. Mais il reconnaît également qu'un changement de décor lui serait sans doute salutaire, qu'il pourrait ainsi relancer sa carrière.

Après deux saisons exceptionnelles avec les Expos, Grudzielanek connaissait une année difficile jusqu'ici. «Oui, ce sera peut-être le début d'un temps nouveau pour moi, a-t-il admis. Juste le fait d'être entouré comme je le suis avec les Dodgers fera une grande différence. Mon rôle est de me rendre sur les buts pour donner la chance à des gars comme Raul Mondesi et Gary Sheffield de produire des points.»

Quand il avait à ses côtés des vétérans comme Mike Lansing et David Segui, Grudzielanek a toujours bien joué. Cette saison, il s'est retrouvé un peu seul de son camp et n'a jamais pu assumer un rôle de leader avec les Expos. Il s'était mis beaucoup de pression sur les épaules également en critiquant la direction de l'équipe et sa politique salariale.

«Je dois admettre que de voir partir d'aussi bons joueurs avec les Expos d'année en année m'a affecté. Mon jeu en a même été affecté aussi. J'ai été bien accueilli par les Dodgers, a-t-il dit. C'est une organisation de grande classe. J'ai senti que je faisais partie de la famille dès mon arrivée.»

Grudzielanek s'élançait beaucoup mieux depuis la pause du match des étoiles et cet échange arrive à point. «Oui, je frappe la balle plus solidement depuis quelque temps et je veux continuer à me montrer agressif au bâton.»

Par ailleurs, Grudzielanek croit qu'il pourrait améliorer ses performances défensives à Los Angeles. Il joue mieux sur une surface naturelle et comme bien d'autres joueurs d'avant-champ, il n'aimait pas la surface au Stade olympique. «Ici, la surface est tellement dure et il y a tellement de bosses qui font que la balle prend de mauvais bonds. Je sais que le fait de ne plus jouer ici m'aidera physiquement. J'avais mal constamment aux deux chevilles depuis deux ans. Je pense bien demeurer à l'arrêt-court d'ici la fin de la saison. Je ne sais pas ce qui va se produire quand Jose Vizcaino reviendra au jeu, mais nous verrons bien.»

Une chose est sûre, si Grudzielanek se remet à frapper la balle solidement, les Dodgers voudront le garder longtemps et ils ont les moyens de lui offrir un contrat à long terme.

Hockey

Rumeurs d'échange

PRESSE CANADIENNE

À un mois du début des camps d'entraînement dans la LNH, les équipes canadiennes de Vancouver, Toronto, Montréal et Edmonton se retrouvent au centre d'intenses rumeurs de transaction.

Les Maple Leafs ont parti le bal le mois dernier en engageant le gardien vedette Curtis Joseph des Oilers d'Edmonton, auquel ils ont accordé un contrat de 24 millions \$ US pour quatre ans. Les Maple Leafs ont donc deux gardiens numéro un et les Oilers n'en ont plus. Alors, Félix Potvin à Edmonton?

Pas vraiment. Le directeur général des Oilers Glen Sather n'apprécie pas le fait que Potvin, qui touchera 2,7 million \$ US en 1998-99, obtiendra le statut de joueur autonome sans compensation l'été prochain.

C'est là qu'arrivent dans le portrait le Canadien et les Canucks de Vancouver.

Le Canadien, qui mise déjà sur Jocelyn Thibault (23 ans) et José Théodore (21 ans) devant le filet, a besoin d'un gardien plus expérimenté pour progresser en séries éliminatoires. Potvin représente le candidat idéal.

Le joueur de centre Vincent Damphousse, qui a paraphé un contrat d'un an vendredi dernier (il sera libre comme l'air dans un an), pourrait se retrouver à Toronto en échange de Potvin. Les Maple Leafs préféreraient Mark Recchi, mais le Tricolore tient à lui offrir un contrat de longue durée. Si Potvin aboutit à Montréal, Thibault sera échangé. Et Edmonton pourrait être sa prochaine destination.

Sather démontre de l'intérêt à l'endroit du jeune gardien qui a fait sa rentrée dans la LNH avec les Nordiques de Québec, à l'âge de 18 ans. Et Thibault est relativement peu coûteux à 1,5 million \$ US par saison.

Les Oilers ont Eric Fichaud (22 ans), mais Thibault est plus expérimenté. Un duo Thibault-Fichaud pourrait rappeler aux amateurs des Oilers l'époque glorieuse de l'équipe quand les jeunes gardiens Grant Fuhr et Andy Moog se partageaient la tâche devant le filet.

Et les Canucks. Outre Garth Snow, ils n'ont pas de gardien eux non plus.

Pavel Bure a compliqué la tâche du directeur général Brian Burke, en fin de semaine dernière, en réclamant de partir. Potvin pourrait intéresser les Canucks, mais les Maple Leafs devront donner davantage pour faire l'acquisition de Bure. Le défenseur Mathieu Schneider et un choix de première ronde pourraient être dans l'ordre des choses.

Mais la question est de savoir si Bure voudra jouer à Toronto, lui qui déteste évoluer à Vancouver parce que les amateurs le reconnaissent dans la rue. À Toronto, ce sera deux fois pire.

Les Rangers de New York et les Kings de Los Angeles sont des équipes plus susceptibles de faire son acquisition.

Omnium de tennis masculin du Maurier

Le «perdant chanceux» surprend le champion

DAN RALPH
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Alex O'Brien a été dépouillé de son surnom de «perdant chanceux», hier, à l'Omnium de tennis masculin du Maurier.

O'Brien avait flanché au cours du tournoi de qualification dimanche, abandonnant au deuxième tour en raison de sévères maux d'estomac provoqués par un trop grand stress.

Mais le nom de l'Américain âgé de 27 ans — qui avait atteint la troisième ronde du tournoi l'an dernier à Montréal — a été ajouté au tableau principal, à titre de perdant de la qualification le mieux classé au monde, quand le Suédois Thomas Enqvist, 12^e tête de série, a déclaré forfait.

Ayant retrouvé son calme hier, O'Brien a surpris le champion des Internationaux de France en 1997, Gustavo Kuerten du Brésil, 12^e tête de série, 6-3, 7-6 (7-2).

«J'étais tellement nerveux [en qualification] que j'étais incapable de frapper la balle sur le court, a dit O'Brien. Je pense que que je suis aux prises avec des problèmes psychologiques, mon esprit est embrouillé. En se sens, la journée additionnelle de repos dont j'ai profitée m'a été grandement bénéfique.»

Cette journée lui a aussi permis de surmonter sa plus grande crainte. «Je savais que mon match allait être présenté à la télévision, et je me disais que je pouvais faire un fou de moi en perdant 6-0, 6-0, a raconté O'Brien. Mais peut-être que ça m'a aidé à relaxer parce que quand on craint le pire, la réalité est souvent tout autre.»

O'Brien, ancien coéquipier de Sébastien Lareau en double, était en voie de réaliser de grandes choses en 1997 quand il a atteint le 30^e rang mondial, effectuant un saut de 172 po-

Alex O'Brien, 147^e au monde, a défait Gustavo Kuerten, 12^e tête de série.

sitions au classement. Mais le Texan a régressé depuis ce temps et il occupe actuellement la 147^e position.

Hier, son opposant Kuerten n'a jamais été dans le coup. «J'ai pris part à trop de tournois. Je n'étais pas suffisamment motivé pour jouer et je suis quelque peu fatigué, a avancé le jeune homme de 21 ans. Je n'ai même pas porté attention à ce qu'il a fait sur le court, et à ce que j'ai fait. Je préconise habituellement un style frondeur et je me déplace beaucoup sur le terrain, mais aujourd'hui je manquais de motivation.»

Sébastien Lareau de Boucherville

et le Zimbabwéen Wayne Black, huitièmes têtes de série en double, ont défait l'Australien David Macpherson et l'Américain Brian MacPhie 6-1, 6-2. Mais Bobby Kokavec de Tecumseh, en Ontario, et Frédéric Niemeyer de Magog, au Québec, ont plié l'échine 7-5, 6-2 face aux Français Olivier Delaire et Fabrice Santoro.

Dans d'autres rencontres présentées en journée, l'Espagnol Alberto Costa (no 9) a eu raison de l'Australien Jason Stoltenberg 7-5, 6-4 et le Français Fabrice Santoro (no 15) a défait le Tchèque Martin Damm 6-1, 6-4.

Championnat mondial de basketball

Le Canada s'améliore, mais perd encore

Athènes (PC) — L'entraîneur canadien Steve Konchalski cherchait un aspect positif à la suite de la cinquième défaite des siens en six rencontres au championnat du monde de basketball masculin, hier.

Il l'a trouvé dans la performance offerte par Greg Newton, Peter Guarasci et Greg Francis, trois des nouveaux venus au sein de l'équipe canadienne.

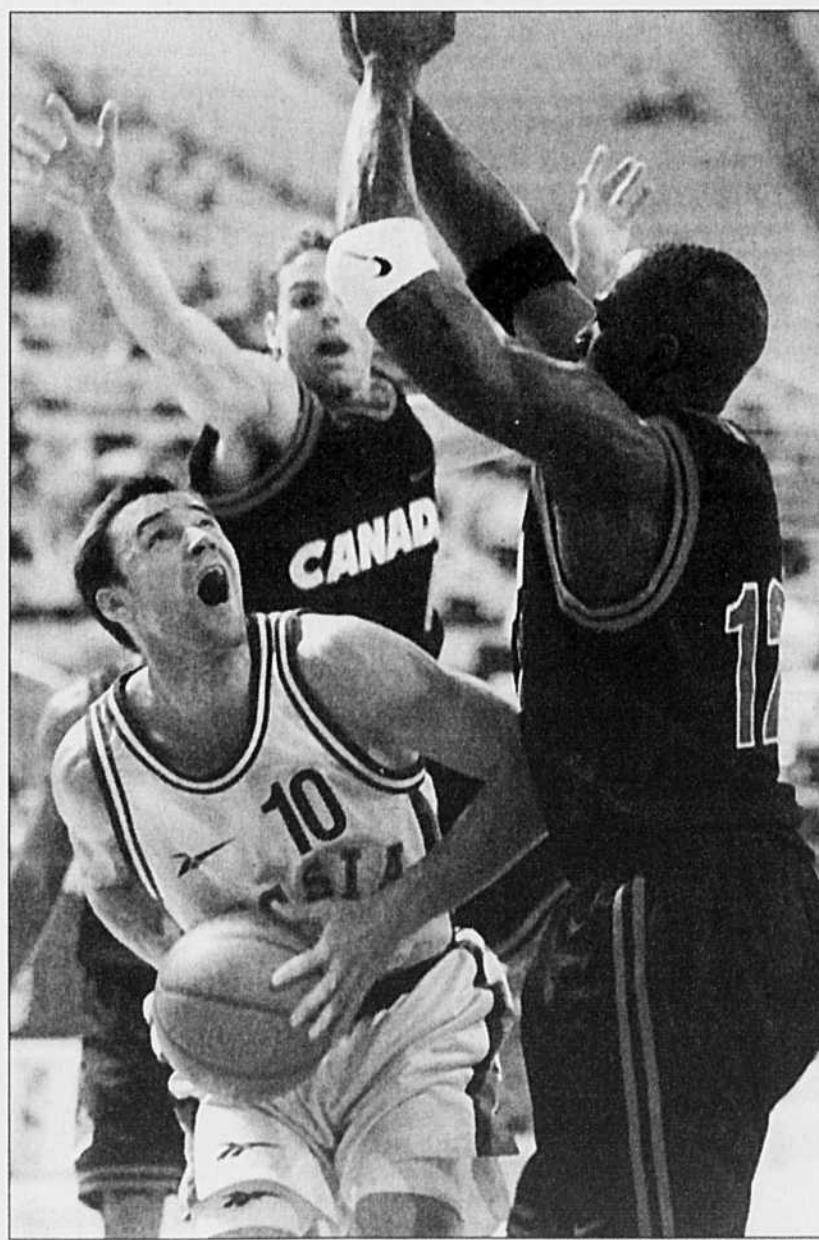
«Si nous avions offert ce calibre de jeu en première ronde et au début de la deuxième, nous serions probablement dans une position différente maintenant», a confié Konchalski au terme d'une défaite de 81-72 face à la Russie (5-1).

«Nous aurions probablement deux victoires de plus et une chance de terminer parmi les huit meilleures équipes. Mais malheureusement, pour une raison ou une autre, nous n'étions pas prêts à offrir ce genre de performance. Néanmoins, l'équipe démontre de signes d'amélioration et quelques jeunes joueurs sont vraiment en train de s'affirmer.»

Le Canada, qui détenait une avance de deux points sur les Russes avec six minutes à jouer, disposera d'une journée de congé aujourd'hui avant d'entreprendre la ronde consolation qui déterminera son classement final — entre le neuvième et le 12^e rang. Le Canada a signé sa meilleure performance au championnat du monde avec une septième place, il y a quatre ans à Toronto.

Newton a mené le Canada avec 14 points et 11 rebonds. Guarasci, le coéquipier de Newton à l'école secondaire à Niagara Falls, a inscrit 13 points et neuf rebonds contre les Russes. Francis, de Toronto, a ajouté cinq points en huit minutes quand il s'est amené en relève. Newton, un athlète de six pieds 11, une recrue au sein de l'équipe, s'est révélé le meilleur joueur offensif du Canada dans le tournoi.

«Greg Newton a été fantastique, a dit Konchalski. Il a travaillé avec ardeur et s'est montré très actif offensivement. Ce n'est pas seulement un joueur qui peut aider notre équipe mais je pense que nous pouvons bâtir autour de lui.»

Le Russe Serguei Babkov, à gauche, grimace tandis que les Canadiens Martin Keane, à droite, et Joey Vickery, au centre, lui bloquent le passage. La Russie a battu le Canada 81 à 72, une cinquième défaite en six rencontres pour les ambassadeurs de la feuille d'érable au 13^e Championnat mondial de basketball à Athènes.

BRÈVES

Deux abandons à Toronto

Toronto (PC) — Le Sud-Africain Wayne Ferreira, 16^e tête de série, a été obligé de déclarer forfait, hier, pendant son match de première ronde face à l'Australien Michael Tebbutt aux Internationaux de tennis du Canada. Ferreira, qui avait remporté le tournoi en 1996, tirait de l'arrière 3-2 dans la première manche quand une blessure à la jambe gauche l'a forcé à l'abandon. Le joueur de 27 ans a souvent été ennuyé par les blessures dernièrement. L'an dernier, il s'était blessé à la cheville aux Internationaux de France et il s'est éventuellement soumis à une intervention à la cheville droite au mois d'octobre. L'Ukrainien Andrei Medvedev a lui aussi abandonné quelques minutes avant son match de première ronde contre le Français Guillaume Raoux en raison de la grippe. Medvedev a été remplacé au tableau par le Finlandais Tuomas Ketola. Raoux s'est facilement qualifié pour le deuxième tour avec une victoire de 7-5 et 6-3.

Les Flyers signent

Philadelphie (PC) — Les Flyers de Philadelphie ont conclu des ententes de deux ans avec les joueurs autonomes Mark Greig et Jason Zent. Greig, un choix de première ronde des Whalers de Hartford en 1990, a obtenu 26 buts et 36 passes en 69 rencontres avec les Griffrs de Grand Rapids dans la Ligue internationale la saison dernière. L'ailier droit de High River, en Alberta, a récolté huit buts et 20 mentions d'aide en 95 matchs dans la Ligue nationale avec les Whalers, les Maple Leafs de Toronto et les Flames de Calgary. Zent, âgé de 27 ans, a passé la dernière saison avec les IceCats de Worcester de la Ligue américaine. Il a réussi 25 buts et 17 passes en 66 rencontres.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE
(Parties d'hier non comprises)

	Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.	
Atlanta	74	38	.661	—	
New York	58	51	.532	14 1/2	
Philadelphie	55	55	.500	18	
Montréal	44	68	.393	30	
Floride	40	73	.354	34 1/2	
	Section Centrale				
Houston	67	45	.598	—	
Chicago	63	50	.558	4 1/2	
Milwaukee	57	55	.509	10	
St. Louis	51	60	.459	15 1/2	
Cincinnati	50	62	.446	17	
Pittsburgh	50	62	.446	17	
	Section Ouest				
San Diego	72	40	.643	—	
San Francisco	61	51	.545	11	
Los Angeles	58	54	.518	14	
Colorado	50	62	.446	22	
Arizona	42	70	.375	30	

Hier

Los Angeles à Montréal

Houston en Floride

Colorado à Pittsburgh

San Francisco à N.Y. Mets

Cincinnati à Atlanta

Arizona à Chicago

St. Louis à Milwaukee

Philadelphie à San Diego

Aujourd'hui

Houston en Floride, 13h05.

Arizona à Chicago Cubs, 14h20.

Colorado à Pittsburgh, 19h05.

Los Angeles à Montréal, 19h05.

San Francisco à N.Y. Mets, 19h40.

Cincinnati à Atlanta, 19h40.

St. Louis à Milwaukee, 20h05.

Philadelphie à San Diego, 22h35.

LIGUE AMÉRICAINE

(Parties d'hier non comprises)

	Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.	
New York	78	28	.736	—	
Boston	65	45	.591	15	
Baltimore	56	55	.505	24 1/2	
Toronto	56	56	.500	25	
Tampa Bay	43	66	.394	36 1/2	
	Section Centrale				
Cleveland	62	49	.559	—	
Minnesota	51	58	.468	10	
Kansas City	49	61	.445	12 1/2	
Chicago	48	62	.436	13 1/2	
Detroit	46	63	.422	15	
	Section Ouest				
Texas	59	51	.536	—	
Anaheim	59	52	.532	1/2	
Oakland	50	61	.450	9 1/2	
Seattle	50	61	.450	9 1/2	

Aujourd'hui

Detroit à Baltimore, 15h05.

N.Y. Yankees à Oakland, 15h15.

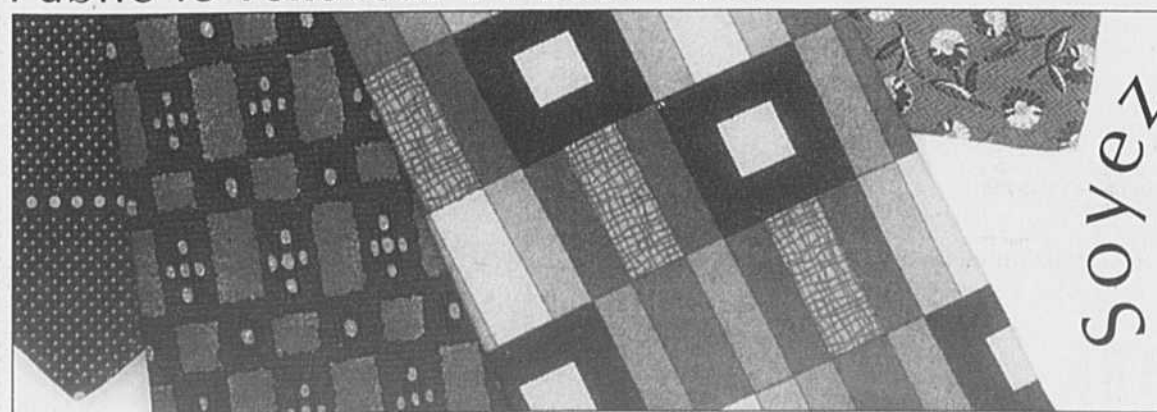
Cleveland à Anaheim, 16h05.

Chicago White Sox à Tampa Bay, 19h05.

Kansas City au Minnesota, 20h05.

Toronto au Texas, 20h35.

Publié le vendredi 14 août 1998



Soyez à la page

à la page

votre rendez-vous mensuel...

Mode

Tombée publicitaire le vendredi 7 août 1998

LE DEVOIR

• CULTURE •

MUSIQUE

En attendant Verdi

PIERRE MOULINIER
LE MONDE

Montpellier — Rossini mourut le 13 novembre 1868. Il vivait à Paris et avait, depuis 39 ans, abandonné l'opéra, et presque la musique, pour la gastronomie. Mais, pour l'Italie, il restait une gloire nationale. Giuseppe Verdi, économiste de son cœur ni de son porte-monnaie, proposa à ses collègues transalpins l'écriture d'un requiem collectif en hommage au père du *Barbier de Séville*. Treize d'entre eux se partagèrent cette messe des morts.

Si l'initiative échoua, ce ne fut pas la faute des créateurs, qui s'acquittèrent tous de leur tâche, mais celle des organisateurs. Bologne refusa de monter la production. Le chef Angelo Mariani se désista. Chacun récupéra sa partition, pour la réutiliser à son compte (comme fit Verdi lui-même avec le *Libera me* pour son propre *Requiem*).

Redécouvert en 1970, ce requiem mort-né a vu finalement le jour en 1988 à Stuttgart. Depuis, il a été très parcimonieusement donné. Clôturant l'édition 1998 du Festival de Radio-France, la représentation de Montpellier était donc une de ces raretés qui font l'image de marque de la manifestation.

Ces treize morceaux rajoutés les uns aux autres laissent une curieuse impression. Dès l'entrée (*Requiem* et *Kyrie* d'Antonio Buzzola), l'atmosphère oscille entre le doux et le pompière, le sacré suave et le lyrique fracassant. S'il peut être intéressant pour le musicologue de recenser les influences qui parcourent la musique religieuse italienne du XIX^e siècle (de Palestrina au bel canto), on entend beaucoup de notes, mais on ressent peu d'émotion et de ferveur chez les douze premiers compositeurs, tous bien oubliés. Pas de quoi inspirer vraiment les interprètes.

Le baryton Stefano Antonucci manquait de puissance dans un *Tuba mirum* de Pedrotti. L'alto Phyllis Pancella (remplaçant Martine Dupuy) ne rayonnait pas assez dans l'*Agnus Dei*, aimable mélodie de Rossi. Felipe Bou, malgré son beau timbre de basse, peinait à faire oublier les longueurs du *Confutatis maledictis* de Boucheron. Grand ténor belcantiste, Rockwell Blake sait porter ce style de musique, mais sa voix est usée, avec des aigus tirés et un médium instable.

Même l'orchestre de Montpellier, sous la direction peu subtile d'Enrique Diemecke, jouait frustement : les cordes étaient rêches, les cuivres approximatifs. Au bout d'une heure trois quarts, enfin Verdi vint. Son *Libera me* éclata comme une délivrance.

DANSE

Quand Rodin danse...

Éric Pettigrew s'est inspiré de l'œuvre du maître pour créer *Corpus dolorosa*

MARIE LACHANCE

Le parcours du danseur montréalais Éric Pettigrew est à mille lieues de la conformité, lui qui revêt également de temps à autre la peau de l'acteur et qui flirte allègrement avec les milieux du cinéma, de la télévision, des clips vidéo et du théâtre. Alors, pas étonnant de le voir présenter sa toute première œuvre chorégraphique... dans un musée! Et pas à n'importe quelle occasion: dans le cadre de la pétaradante et très prisée exposition *Rodin à Québec*.

Le projet de cette chorégraphie est en fait une commande du musée Rodin à Paris, dont Pettigrew a, pour l'occasion, sillonné pendant deux mois la moindre salle, portant une attention particulière aux détails expressifs de l'œuvre sculptée de ce géant de l'histoire de l'art et scrutant en profondeur les documents mis à sa disposition. Au terme de cette véritable imbibition, qui lui a même valu le rôle d'intermédiaire du guide pour un groupe de visiteurs — c'est dire comme il en connaît long sur la matière — c'est définitivement sur le *Monument aux bourgeois de Calais* que le danseur porte son choix et qui donne naissance à *Corpus dolorosa*, chorégraphie de 25 minutes qu'il présente tous les mercredis à 15h à l'auditorium du musée.

«La première fois que j'ai vu cette œuvre au musée Rodin, c'était en 93, alors que je donnais un spectacle à Bruxelles. C'est la sculpture qui m'a le plus touché. Par son sujet, le sacrifice, et par la manière dont Rodin l'a rendue: clair, beau et fort», raconte-t-il.

Ajoutons qu'avec ses six personnages qui avancent vers la mort, l'œuvre constitue une fabuleuse manne pour un chorégraphe. Encore faut-il avoir le talent de transposer l'immobilité en mouvement. Talent dont semble pourvu Pettigrew, en plus d'être fin observateur. «Quand on regarde bien l'œuvre de Rodin, on constate qu'il y a trois personnages principaux et trois autres secondaires», fait remarquer celui qui prévoyait au départ aligner six solos d'égale longueur et d'égale intensité. «J'ai essayé de respecter ça dans ma chorégraphie, pour aller dans le sens de l'œuvre. Tout comme j'ai tenté de reprendre l'idée de la matière qui est plus brute au niveau des pieds et qui, au visage, atteint une grande finesse.» Celui-ci a donc effectué un travail chorégraphique minutieux quant à la gestuelle, à l'expressi-



Le Monument aux bourgeois de Calais a attiré l'attention d'Éric Pettigrew.

tivité du visage et des mains de ces personnages qu'il interprète tour à tour et qui constituent en quelque sorte six façons de faire face à la mort, six façons d'aborder le thème du sacrifice.

S'il est question d'un épisode historique (le dévouement de six bourgeois de Calais, en France, dont Eustache de Saint-Pierre, qui se sont livrés à Edouard III après la prise de la ville, en 1347), Pettigrew n'a pas tenté de réduire son œuvre à la simple transposition de l'événement. «Ce n'est pas la direction que j'ai prise. J'ai davantage voulu évoquer leur état d'âme, ce moment entre la vie et la mort, où on accepte de donner sa vie, où on s'oublie soi-même. Le spectateur n'y apprendra donc rien sur l'histoire. Mais je n'ai pas non plus voulu que ce soit totalement contemporain. Il y a une sorte de nostalgie de cette époque où les gens avaient le désir et la certitude d'une vie après la mort.»

Gardant dans sa mire l'idée de la sculpture et de son immobilité intrin-

sèque, le danseur-chorégraphe dote par ailleurs son spectacle d'une extrême lenteur, surtout dans les premières minutes, où son corps, presque nu et, de ce fait, éminemment sculptural, a peine à avancer, à faire un pas. Manière aussi pour lui d'opposer la longue contemplation d'une œuvre d'art à la rapidité à laquelle nous vivons aujourd'hui.

CORPUS DOLOROSA

Chorégraphie et interprétation: Éric Pettigrew; musique originale: Alain Robichaud; direction technique et conception de l'éclairage: Olivier Duplessis; conception scénique et costume: Céline Henry; maquillage: Angelo Barsetti; analyste de mouvement: Suzanne Monro; régie: René Vézina; technique: Mario Latulippe; coordination: Dominique Potvin. Durée: 25 minutes. Tous les mercredis, à 15h. Auditorium du Musée du Québec, jusqu'au 26 août

CINÉMA

Locarno pour les idées
Le festival tessinois conjugue exigence et diversitéJEAN-MICHEL FRODON
LE MONDE

C'est quoi, Locarno? L'un des grands festivals internationaux qui, avec Venise et Berlin — mais un peu en retrait —, se disputent la deuxième place derrière Cannes? Ou, plutôt, la principale manifestation cinématographique au service d'une autre approche, plus exigeante, qui en ferait le «Cannes de l'art et l'essai et des cinématographies lointaines», comme on la décrit souvent? Depuis sept ans qu'il en assume la direction, Marco Müller, globe-trotter polyglotte et cinéphile au cœur d'artichaut, entretient le doute, et il a raison. Cette bénéfice ambiguë, qui maintient Locarno à la croisée de l'autoroute du cinéma grand public et des sentiers de la recherche la plus escarpée, fait la singularité du rendez-vous tessinois vers lequel convergent chaque année des milliers d'amateurs venus de toute l'Europe (170 000 spectateurs en 1997).

«Locarno défend l'idée que le long métrage de fiction destiné à la sortie classique en salles n'est pas la seule manière de faire du cinéma», explique Marco Müller. Il ne s'agit pas de remettre en cause cette norme, évidemment cruciale non seulement pour l'existence économique et publique des films, mais aussi comme cadre esthétique de référence. Il s'agit de construire, en relation avec ce courant central, les conditions d'existence de films «différents»: documents, essais, témoignages, journaux intimes, expérimentations diverses, sur tous supports, de toute durée et quelles qu'en soient les possibilités de diffusion. Ainsi cohabiteront cette année au bord du lac Maggiore le nouveau dessin animé de Disney, *Mulan*, ou le remarquable nouveau film de l'auteur de *Grenins*, *Joe Dante, Small Soldiers*, avec les six heures de documents sur la rétrocession de Hongkong à la Chine tournées par Leong Po-chi à partir de conversations avec sa fille, ou encore l'ensemble des *Entretiens* filmés de Boris Lehman, travail encore inachevé du réalisateur expérimental belge, aussi bien que le très beau carnet de voyage intimiste de Robert Kramer, *SayKomSa* (27 minutes).

Face à des manifestations concurrentes qui pratiquent volontiers la sur-enchère, Marco Müller affirme privi-

légier une diversité «pas toujours quantifiable en nombre de titres», et surtout la mise en place d'une programmation qui privilégie les œuvres plutôt que l'effet d'annonce: «Il est devenu nécessaire d'échapper à une rhétorique de l'offre qui, ailleurs, a fini par jouer contre les films: non seulement les festivaliers ne peuvent pas tout voir, mais des rapprochements mal maîtrisés entraînent une confusion nocive pour les réalisations. C'est pourquoi beaucoup de cinéastes souhaitent venir présenter à Locarno leur nouveau travail: ils savent qu'il y sera mieux vu qu'ailleurs.»

Liens d'amitié

L'accès aux films est facilité par l'imposant kilométrage parcouru chaque année par le directeur-sélectionneur et les innombrables liens d'amitié tissés avec des réalisateurs dans le monde entier. Il bénéficie aussi de la fondation Montecinemaverita, qui a coproduit quarante films depuis sa création en 1992. Destinée à aider des projets originaux de pays aux conditions de production précaires, elle a accru ses interventions après la suppression du Fonds français d'aide aux cinématographies d'Europe de l'Est (Fonds ECO). Marco Müller souligne que «la vocation de la fondation n'est pas de financer des films destinés à être présentés par le festival», mais de contribuer à défendre la même idée (pluraliste du point de vue des styles comme des origines géographiques) du cinéma, qui préside à la programmation du festival. Moins qu'une source d'alimentation directe de celui-ci (cette année, un seul film coproduit par Montecinemaverita, *La Sœur des palmiers*, est sélectionné), la fondation «offre un observatoire unique sur les cinématographies du Sud et de l'Est».

Après les festivités du cinquante-naire, en 1997, le président du festival, Raimondo Rezzonico, a fait procéder à un audit «afin de rendre plus souple et plus dynamique» l'organisation de la manifestation. La première conséquence de cette démarche sera, dès cette année, l'aménagement en amphithéâtre de la grande salle du Févi, immense hangar jusqu'à présent aussi pratique que peu agréable. En cas de pluie notamment, les festivaliers pourront s'y replier dans de meilleures conditions.

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

C E S O I R

Paul Cauchon

DALIDA

Le temps transforme bien des choses: symbole absolu de la jeunesse, Dalida est devenue en dix ans la choucho des branchés. Moi, je reste fidèle à ma première opinion...mais les fans ne voudront pas rater ce documentaire.

MusiMax, 19h

GRANDS REPORTAGES

Barbara Cartland: ma vie est un roman. Tout un personnage: 600 romans à son actif, tous trempés à l'eau de rose et dégoulinants de bons sentiments, 650 millions d'exemplaires vendus, presque un phénomène de foire. Portrait.

RDI, 20h

BIOGRAPHIES

Portrait du premier président américain, Georges Washington.

Canal D, 21h

L'ÉCRAN TÉMOIN

On ignore le résultat, mais cette émission propose un plateau sur le thème du surnaturel, avec des «croyants de phénomènes paranormaux» qui tenteront d'expliquer leur point de vue (une voyante, un exorciste, une psychologue, etc.).

TV5, 23h

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

GLORY

(3) É.-U. 1989. Drame historique d'E. Zwick avec Matthew Broderick, Denzel Washington et Morgan Freeman. Durant la guerre de Sécession aux États-Unis, un jeune officier nordiste revendique les mêmes droits pour les soldats noirs volontaires qui forment son régiment.

TVA 16h



LE CHÈNE

(2) Roum. 1992. Comédie dramatique de L. Pintilie avec Maia Morgenstern, Razvan Vasilescu et Victor Rebengiuc. Dans une petite ville, une jeune enseignante rencontre un médecin marginal qui a maille à partir avec les autorités.

TQ 21h

SCORPIO

(4) É.-U. 1972. Drame d'espionnage de M. Winner avec Burt Lancaster, Alain Delon et Paul Scofield. Un Français au service de la CIA reçoit l'ordre de tuer son supérieur soupçonné d'être un agent double.

Canal D 23h

LES AMOUREUSES

(4) Can. 1992. Drame sentimental de J. Prigent avec Louise Portal, Léa-Marie Cantin et Kenneth Welsh. Alors que sa meilleure amie vient de tomber amoureuse, une quadragénaire connaît pour sa part des difficultés dans sa vie de couple.

SRC 23h20

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 (2) 4 (3)	Les Mondes de Sisimi	Watatatow	Lingo	Ce soir (6) 11 (2) 7 (7) Bouffe au jardin Cataraqui (18:30) 9 Vie de chalet		Juste pour rire...	Les Couchés-tôt en vacances / Michèle Richard	Cinéma / LA TRIBU BRADY (5) avec Shelley Long, Gary Cole				Le Téléjournal	Le Point (22:27)	Nouvelles du sport	Cinéma / LES AMOUREUSES (4) avec Louise Portal (23:20)
TVA	4 (5) 6 (7) 8 (9) 10 (11) 13 (12)	La Belle et la Bête		Chez nous, chez vous / Joe Bocan, Vincent Bolduc	Le TVA	Scènes de rue / Claudine Mercier, Martine Francke	Tarzan	Fleurs et Jardins	Cinéma / LA MÉMOIRE BRISEE (5) avec Mark Harmon, Jodie Foster				Le TVA	TVA Sports / Loteries (22:49)	Boutique TVA (22:59)	Pub (23:59)
IQc	15 (17) 24 (30) 46	Allô prof	Boumbo / Madame Peppercote	Rémi	Heidi	Skippy / Culture éclair (18:55)	Les Secrets de la jungle	Pignon sur rue	En pleine nature / Le Royaume de l'ours russe		Cinéma / LE CHÈNE (2) avec Maia Morgenstern, Razvan Vasilescu			Pignon sur rue (22:52)	La Maniacodépression (23:22)	
IQS	2 (4) 16 (30) 35 (49)	Les Simpson	Le Grand Journal	Partis pour l'été...	L'Avant-match		Baseball / Dodgers - Expos						Pas de vacances pour les idoles	Le Grand Journal	Sports Plus	Elle écrit au meurtre
CABIE	RD1	Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions		Le Monde ce soir	Barbara Cartland			Le Journal RDI	RDI à l'écoute		Atlant. / Ontario	Éd. québécoise	Éd. de l'Ouest
	TV5	...l'été (15:30)	Journal suisse	Pyramide	Paris Lumières	L'Hebdo	Journal FR2	Envoyé spécial				Savoir plus santé		Journal belge	L'Écran témoin	
	D	Crimes (16:00)	Amicalement vôtre	Animalier / Les Mangoustes	Tonus	Combat... chefs	Solo		Les Mondes perdus / L'Atlantide		Biographies / George Washington	Animalier: histoires naturelles		Cinéma / SCORPIO (4)		
	V	La Vie... (16:00)	Allô docteur / Pédiatrie						Diagnostic / Trauma		Santé en...	Guérir autem.	Santé et Société		Allô docteur	
	MP	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h00. (12:00)														
	MX	MusiMax Collection (14:00)														
	CF	Garfield	Spiro	...Intrépides	Joy, Naufragés	Le Studio			Bêtes à craquer	Ned... triton	Cléo et Chico	Ren et Stimpy	Les Simpson	Le Dragon...	Capitaine Star	Highlander
	TF	Donkey Kong	Scooby Doo	Yogi l'ours	Crypte Show	Sacré Dragons			Bêtes à craquer	Ned... triton	Cléo et Chico	Ren et Stimpy	Les Simpson	Le Dragon...	Capitaine Star	Highlander
	RDS	Formule Atlantique / Grand Prix de Trois-Rivières														
	6	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday		On the Road Again	Country Canada	Life & Times			Black Harbour	The National / CBC News			News
	4															
	8 (13)	Oprah (16:00)	Am. Videos	Home Improv.	News		Wheel of...	Jeopardy	Cosby	Murphy Brown	The Drew Carey Show	Whose Line... Working	Law and Order			CTV News
	12		Mad About You	Seinfeld	Pulse		Access Hollyw.	The Nanny	Spin City							Pulse / Sports
	CBL	The Young and the Restless	Global News	Heart of...	First Nat. News		Simpsons	Heart of...	Dharma & Greg	Two Guys...	3rd Rock from the Sun	Early Edition	Traders			
	24	Little Star	Country Mouse	Arthur	Pumped!	The Intrepids	Dotto's Data	Wine Tour	Studio 2		The Lifeboat	Cinéma / THE WONDERFUL HORRIBLE...LENI RIEFENSTAHL (3)				
	8	Rosie... (16:00)	News			ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Dharma and Greg	Two Guys, a Girl and a Pizza Place	The Drew Carey Show	Whose Line Is It Anyway?	Primetime Live	News	Nightline (23:35)	
	13	Montel... (16:00)					E.T.	Mad About You						News/Simpsons		
	22	101 Dalmatians	Grace Under...	M*A*S*H	News		The Simpsons	Frasier								
	3	Rosie... (16:00)	Mad About You	Seinfeld	News		CBS News	E.T.	The Nanny	Style and Substance	CountryFest '98			News	Late Night (23:35)	
	8	Oprah (16:00)	News	Coach	News		CBS News	Wheel of...	Jeopardy							
	5	Home Improv.	Oprah				NBC News	Jeopardy	Wheel of...		The Pretender	3rd Rock from the Sun	Law and Order			The Tonight Show (23:35)
	10	Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!				Frasier	Inside Edition							
	33	Kratt's...	Bill Nye	C. Sandiego	News		Nightly Busin.	Points North	Secrets of the Ocean Realm		Nova / Super Bridge		Cinéma / THE PETRIFIED... (4)			
	57	Wishbone	C. Sandiego	Bill Nye	ITN News	Nightly Busin.	News		Last Night of the Proms 1997		Great Performances		Tropical Sweets	Monty Python	Charlie Rose	
	MM	VideoF... (12:00)	MuchMegaHits	OnDemand	Classic...	Pop-Up Video	Spotlight	RapCity	VideoFlow		DaMix	Pop-Up Video	MuchMegaHits	Beavis...	Spotlight	
	TSN	WWF Raw (15:00)			Off the Record	Sportsdesk	Tennis / Omnium du Maurier - Hommes	Baseball / Blue Jays - Rangers								Sportsdesk

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE

N.B.
Festival
de musique sacrée
de Fribourg 1998
Demain à 20 h

D A N S E



SOURCE BALLET ROYAL DE SUÈDE

Marie Lingvist et Anders Nordström dans *Before Nightfall*

Premier regard sur le ballet suédois

STOCKHOLM 59° NORTH

Before Nightfall de Nils Christie
Dancing on the Front Porch of
Heaven de Ulysses Dove
Two de Magdalena Irigoyen
In the Middle, Somewhat Elevated
de William Forsythe
Les 1^{er} et 2 août dernier au Festival
des arts de Saint-Sauveur

ANDRÉE MARTIN

C'est malheureux à dire, mais aujourd'hui toutes les compagnies de ballet se ressemblent un peu, voire beaucoup. Sauf à quelques exceptions près, leur répertoire, non sans intérêt, se confond. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, une poignée de chorégraphes se partagent les centaines de compagnies désirant allier tradition et modernité. Ainsi les Forsythe, Kylián, Duato, Christie, etc. et leurs œuvres phares sont-ils présents au sein d'une grande partie des programmes de ballet, nous laissant la vague impression de toujours voir un peu la même chose, peu importe l'origine de la troupe.

Pour la première fois au Canada, le Stockholm 59° North, une extension du célèbre Royal Swedish Ballet, l'une des plus anciennes compagnies de ballet au monde, n'échappe pas à cette tendance. Parmi les chorégraphies présentées la fin de semaine dernière dans le cadre du second Festival des arts de Saint-Sauveur — un festival pour le moins dynamique consacré à la musique et à la danse —, on retrouvait des œuvres fort connues de Forsythe et de Christie. Mais qu'à cela ne tienne. Cette mondialisation du répertoire dansé n'en occulte pas pour autant les qualités d'interprétation des danseurs, et celles des créations proprement dites. Les 15 membres du Stockholm 59° North ont tôt fait de nous le prouver en offrant une perfor-

mance pleine d'énergie et de fougue, passionnée même à certain moment. Les danseurs, tous de très haut niveau, ont largement fait honneur aux quatre pièces de la soirée.

On regrette cependant certains choix artistiques. À dire vrai, seule la dernière pièce, celle de Forsythe, valait définitivement le détour. En effet, voir une œuvre du directeur artistique du Ballet de Francfort constitue un plaisir constamment renouvelé. Quel créateur! Même si *In the Middle, Somewhat Elevated* ne constituait pas une nouveauté pour une partie du public — cette pièce est déjà inscrite au répertoire du Ballet national du Canada et à celui du Ballet British Columbia —, le plaisir n'en était pas moindre.

Sur une musique percutante signée Thom Willens, collaborateur de la première heure de Forsythe, une musique qui envahit sans retenue l'espace et la tranche, tantôt au scalpel, tantôt à la hache, les neufs interprètes, ici tous solistes, dansaient comme ils n'avaient pas encore dansé depuis le début du spectacle. À un mélange fou et rigoureux de gestes et d'attitudes proprement désinvoltes, délinquantes mêmes, s'ajoutaient des développés et des ports de bras sublimes, des mouvements désaxés de l'ensemble du corps, uniques au chorégraphe américain.

Créé en 1987 par William Forsythe pour le ballet de l'Opéra de Paris, cette pièce aux accents toniques et aux gestes parfois vifs comme l'éclair n'a pas perdu de sa puissance. Loin de là. Impétueuse et sensuelle comme toutes les œuvres de cet artiste, elle constitue un défi corporel qui n'a visiblement laissé personne indifférent. L'ovation réservée aux interprètes encore habillés par cette danse, qui n'a pas besoin de signifier pour émouvoir et ébranler, en demeure assurément le meilleur témoin.

E N B R E F

La Palme d'or au FFM

(Le Devoir) — Les rumeurs vont bon train quant à la programmation du prochain Festival des films du monde, qui sera dévoilée dans une semaine. Or, entre les branches nous parviennent quelques confirmations, à savoir que *L'Éternité* et *un jour*, du cinéaste grec Theo Angelopoulos, récipiendaire de la prestigieuse Palme d'or au dernier Festival de Cannes, sera du nombre, de même que la suite de la série *The Kingdom*, du Danois Lars Von Trier, dont le compatriote et cosignataire de *Dogma 95*, Thomas Vinterberg, présentera en première nord-américaine le très attendu *Festen*, aussi couronné à Cannes.

Céline partage

(PC) — La chanteuse Céline Dion

compte partager la scène avec d'autres artistes, lors de sa tournée de scène qui débute le vendredi 21, au Fleet Center, de Boston. Selon le magazine spécialisé *Billboard*, ces invités chanteront en duo avec Céline Dion dans certaines villes de sa tournée; il s'agit d'artistes qui ont enregistré avec elle le disque *Let's Talk About Love*, comme Barbra Streisand et Luciano Pavarotti.

En haut à droite

Los Angeles (AP) — Le timbre à l'effigie du maître du suspense Alfred Hitchcock a été lancé hier par le U.S. Postal Service. Né à Londres, Hitchcock (1899-1980) rejoindra dans la gamme des vignettes de célébrités Humphrey Bogart, Marilyn Monroe et James Dean. Le nouveau timbre de 32 cents US montre la tête du cinéaste ainsi que sa silhouette stylisée, qui ornait l'ouverture de la série télévisée

M U S É E S

VLB devient muséologue

L'écrivain veut créer un musée du téléroman québécois

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le téléroman québécois est sûrement une des plus importantes productions culturelles québécoises, et Victor-Lévy Beaulieu prévoit ouvrir en juin 1999 à Trois-Pistoles un musée consacré à ce genre télévisuel.

Le célèbre écrivain-éditeur-auteur de téléromans travaille sur ce projet depuis plusieurs mois, et le financement est à moitié complété, déclare-t-il en entrevue au *Devoir*.

Le projet est évalué à 650 000 \$, et un groupe de gens d'affaires et de leaders économiques de la région de Trois-Pistoles est actuellement réuni autour de VLB pour mettre en place le conseil d'administration qui doit gérer le «Musée du téléroman».

Le musée sera installé dans l'actuelle Maison de VLB à Trois-Pistoles, petit complexe culturel qui comprend déjà des expositions sur l'œuvre de l'écrivain, une salle de théâtre, etc. L'immeuble devra évidemment être agrandi puisqu'on aura besoin de 11 000 pieds carrés pour loger ce futur musée.

En fait Victor-Lévy Beaulieu a récupéré les éléments de la grande exposition sur le téléroman québécois de 1950 à 1990 qui avait été présentée en 1997 au Musée de la civilisation de Québec. Il a signé une entente avec ce musée et Radio-Canada pour reprendre en permanence les décors, costumes et archives sonores de l'exposition. Il veut maintenant développer le concept pour présenter un musée permanent qui pourrait aussi col-

laborer avec TVA et les producteurs privés.

«Nous voulons aussi mettre en place une sorte de salle pédagogique qui pourrait accueillir des colloques sur le téléroman québécois», dit-il.

Dans cette optique, Victor-Lévy Beaulieu tente d'intéresser le monde universitaire à son projet, pour que le musée devienne un véritable lieu de recherche et un centre d'archives sur le téléroman. «Notre but serait aussi d'intéresser une université québécoise à donner un cours véritable sur le téléroman québécois», explique-t-il. Pour nous, le lien logique serait avec l'Université du Québec à Rimouski». Mais aucune entente ferme n'a encore été signée avec une institution universitaire.

Victor-Lévy Beaulieu n'exclut pas que le conseil d'administration du musée compte des représentants universitaires ainsi que des représentants du monde télévisuel, mais il tient à ce que le projet soit fermement implanté à Trois-Pistoles avec la communauté économique de Trois-Pistoles.

«Nous tenons vraiment à créer une infrastructure permanente à Trois-Pistoles qui soit aussi un lieu en développement», dit-il. Le problème actuel des gens qui veulent exploiter des sites télévisuels de tournage de téléromans un peu partout au Québec, c'est qu'on offre uniquement des paysages et des maisons vides.»

Le projet entend également se conformer aux normes muséales reconnues, entre autres pour bénéficier de l'aide gouvernementale aux musées. Pour ce faire il faut engager



ARCHIVES LE DEVOIR

Le téléroman *L'Héritage* trouvera sûrement sa place dans le nouveau musée.

dans les prochains mois un directeur de musée ou un conservateur.

La Maison de VLB accueillait justement dimanche son 2500^e visiteur de la saison, et Victor-Lévy Beaulieu évaluait à environ 6000 le nombre de visiteurs annuellement à sa Maison. «Nous croyons qu'un Musée du téléroman doublerait ou triplerait la fréquentation de la Maison», soutient-il.

Pendant l'été Victor-Lévy Beaulieu accueillait les visiteurs à la Maison de

VLB avec les plans de son futur musée. En attendant de pouvoir se consacrer entièrement cet automne au problème du financement de ce projet, Victor-Lévy Beaulieu surveille le tournage des épisodes de son téléroman *Bouscotte* et, la semaine prochaine, du 14 au 17 août, il organise la deuxième saison des Bouquinistes du Saint-Laurent, qui offriront leurs livres dans la cour intérieure de la Maison de VLB.

Festival international de Lanaudière

Sous une bonne étoile

L'événement attire une clientèle fidèle d'une année à l'autre

MARTIN BILODEAU
LE DEVOIR

Cinquante mille personnes ont participé à la 21^e édition du Festival international de Lanaudière, qui prenait fin samedi soir. Malgré un début d'été maussade, responsable du frein observé cette année dans la croissance du festival, son directeur général, François Bédard, se dit heureux que l'équilibre budgétaire ait été atteint, les chiffres de fréquentation affichant grosso modo le même résultat que ceux de l'année dernière.

Il semble en effet qu'une grande portion des mélomanes soit fidèle à l'événement fondé en 1978 par le père Lindsay, aujourd'hui directeur artistique. «Au cours des années, le festival a développé une clientèle qui nous est propre et qui, par exemple, se recoupe très peu avec celle de l'OSM», explique François Bédard, qui interprète ce phénomène par le caractère distinct de l'événement, où le visiteur occasionnel et le festivalier aguerri se côtoient de façon très harmonieuse, de même que la programmation partagée également entre les découvertes et les valeurs sûres — sans toutefois donner dans le vedettariat propre aux festivals américains, qui s'offrent des Yo Yo Ma à la pelle.

Parmi les 14 concerts donnés à l'Am-

phithéâtre, celui de l'OSM sur le thème des *Planètes* de Gustav Holst, avec commentaire lu par l'astronome Marc Garneau, ainsi que le récital du baryton russe Dmitri Hvorostovsky ont été donnés à guichets fermés. Sur un total de 11 spectacles répartis dans les églises entre Lavaltrie et Saint-Zénon, celui de la pianiste Alicia de Larrocha a connu le même succès.

«Lanaudière est devenu un point de repère pour les artistes en tournée en Amérique», explique le directeur général du festival, qui en veut pour exemple le Concerto Köln, qui arrivait de New York, ou encore le chœur Imilonji KaNtu, passé par Toronto et Ottawa avant de faire vibrer les bucoliques festivaliers sur des rythmes sud-africains.

Dès le retour du beau temps, à la mi-juillet, les festivaliers se sont déplacés massivement. Des études de marché effectuées pour le compte du festival démontrent par ailleurs que 30 % d'entre eux viennent de la région de Lanaudière, le reste de la fourchette se partageant entre les visiteurs de Montréal, de Québec et d'Ottawa. Le marché touristique est aussi en pleine expansion, les agences de voyages spécialisées dans la mélomanie ayant ajouté Lanaudière à quelques-uns de leurs itinéraires estivaux, pour le plus grand bonheur de M. Bédard, qui a vu débarquer



ARCHIVES LE DEVOIR

Dmitri Hvorostovsky s'est produit à guichets fermés.

un autobus rempli d'Américains pour le concert du compositeur et organiste Raymond Daveluy, auquel assistait également le ministre de la Culture et des Communications Louise Beaudoin.

Le festival international de Lanaudière

re dispose d'un budget de 2,3 millions de dollars, dont 22 % proviennent des revenus de billetterie. Les subsides en provenance des trois paliers de gouvernement, ainsi que les commanditaires privés et les campagnes de financement, assurent par ailleurs sa survie, rendue plus aisée par l'élimination, en 1995, de son déficit de 1,4 million de dollars. Or les événements de ce type demeurent sujets au moindre rhume économique et sensibles aux événements qui accablent le milieu de la musique qu'ils défendent et dont ils font la promotion.

Le conflit de travail qui oppose les musiciens de l'OSM et sa direction a-t-il trouvé une oreille attentive parmi l'équipe de Lanaudière? Les grèves perles des musiciens, qui ont provoqué l'annulation de deux concerts à la basilique Notre-Dame pendant le mois de juillet, n'ont-elles pas inquiété les festivaliers? «C'était de bonne guerre, de la part des musiciens, que de laisser planer le doute», explique M. Bédard à propos des possibilités d'annulation à Lanaudière, auxquelles il peut difficilement appliquer une formule qui en mesurerait l'impact exact sur les festivaliers. Cependant, «les musiciens savent aussi que de ne pas jouer, ça aurait été prendre à partie un joueur qui n'est pas impliqué».

C I N É M A

La grande scène

Johanne Prigent tourne L'île de sable

MARTIN BILODEAU
LE DEVOIR

Lundi après-midi, sous un soleil de plomb, la cinéaste Johanne Prigent accueillait les journalistes de Montréal dans une carrière de sable, près de Terrebonne, transformée pour la circonstance en plateau de cinéma. La raison de cet appel à tous: le tournage d'une scène clé de son film *L'île de sable*, qui verra la lumière des projecteurs l'hiver prochain.

Cette scène clé, c'est celle où Manou (jouée par Caroline Dhavernas, fille de Sébastien), jeune fille de 16 ans, enceinte et à la recherche d'elle-même, jette le vieux Pontiac rouillé de son ami (Sébastien Huberdeau) du haut d'une dune de sable. Une douce vengeance pour cette amoureuse — comme les apprécie la réalisatrice des *Amoureuses* —, qui suivra son destin jusqu'à l'île du titre, à 150 kilomètres au large de Halifax. Un lieu mythique, à la croisée des courants marins chauds et froids où, parmi les chevaux sauvages et les phoques, Manou prendra contact avec la femme qui dort en elle.

«C'est une histoire de quête d'identité, une histoire d'amour et de femmes, une sorte d'hommage à ma mère», explique la cinéaste interviewée entre deux

prises, dont l'œuvre (de *La Peau* et les *Os à Les Amoureuses*) est marquée par les chaînes familiales, et plus particulièrement par les rapports mère-fille, qui se retrouveront au cœur de cet *île de sable* auquel elle a greffé une histoire d'amour intense, moteur de la fugue existentielle de Manou.

Avec pour résultat escompté un *road-movie* à la *Je t'aime, moi non plus*, auquel Prigent désire apporter une qualité d'aquarelle, avec des lignes et des perspectives de plus en plus diffuses à mesure qu'avance le récit qui, Prigent l'espère, touchera tous les publics. Et cela, même si la cinéaste dit vouloir rejoindre les jeunes en plein cœur: «On fait très peu pour eux», dit-elle, déçue que le cinéma québécois ne s'adresse que trop rarement aux adolescents: «Et on s'étonne ensuite qu'ils ne voient que des films hollywoodiens», déplore-t-elle.

Tourné avec un budget de trois millions, pour un tournage étalé sur 37 jours, *L'île de sable* bénéficie par ailleurs de la crème des artisans d'ici, dont Pierre Mignot à la photo et Serge Beauchemin au son, et met en vedette, outre la jeune Dhavernas aux yeux d'un bleu océan, les comédiens Anick Lemaire, Geneviève Désilets, François Papineau et Marie Tifo.

MUSIQUE

en tête

LE CALENDRIER DES
ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

AOÛT

9

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DUO-PIANO DU QUÉBEC
CONCERT D'OUVERTURE

3 grandes premières canadiennes:
Gershwin-Lipatti-Grainger
Richard & John Contiguglia, Morel-Nemish, duettistes et Mme Lory Wallfish
avec 1 Musici de Montréal sous la direction de Yuli Turovsky.

Le dimanche 9 août 1998 à 20h00, salle Claude-Champagne
Réservations: ADMISSION: (514) 790-1245 Info Arts Bell: (514) 790-ARTS 1-800-203-ARTS

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

EN COLLABORATION AVEC **LE DEVOIR**